

*Saint-Jacut-les-Pins*



# L'Echo des Pins

## Bulletin Municipal N°78

**JANVIER 2010**



# Sommaire

Le Mot du Maire .....	P. 3
Le Conseil en bref .....	P. 5, 6
Assainissement collectif : Rapport annuel .....	P. 7, 8
SPANC : contrôle des assainissements non collectifs .....	P. 9
Tarifs communaux.....	P. 10
Etat civil .....	P. 11
Urbanisme .....	P. 12
Vie associative .....	P. 13 - 18
Calendrier des Fêtes .....	P. 19
Médiathèque et Cybercommune – Site Internet.....	P. 20
Centre de Loisirs.....	P. 21
Concours des maisons fleuries 2009 .....	P. 22
Liste des commerçants, artisans et professions libérales.....	P. 23
Portrait .....	P. 24
Ordures ménagères - Tri sélectif - Déchetteries .....	P. 24
Communiqués.....	P. 25 - 34
Infos pratiques .....	P. 35
Foyer des jeunes : festival 2009 .....	P. 36



Chers amis,

A toutes et à tous, j'offre mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

En faisant le point sur notre action en 2009, je m'aperçois que nos réalisations n'ont pas été marquantes et qu'à certaines périodes, nous nous consacrons plus à la préparation des projets futurs qu'à des réalisations concrètes.

Je rappellerais cependant le renouvellement d'un nombre important de **pancartes** en début d'année, le changement du **camion des services techniques** et la fin de la viabilisation du **lotissement des Orpins**. La moitié des lots de ce nouveau secteur aménagé est commercialisée ou en cours de vente.

Tout au long de cette année 2009, nous avons également terminé l'élaboration de Plan Local d'Urbanisme. Il sera en application dans les prochains mois.

Par ailleurs, nous avons modifié le fonctionnement de notre **Cantine Municipale**, les repas étant désormais préparés dans les cuisines du Lycée ISSAT par la société Restéco. Ce nouveau mode de fonctionnement semble pour l'instant convenir à tous. Notre cuisine n'étant plus adaptée à la fourniture de 110 couverts par jour.

Dans le cadre de l'opération **Ecole Numérique Rurale**, nous avons appuyé la demande de l'école primaire en octroyant une subvention exceptionnelle, en complément de celle de l'état, pour l'acquisition d'un équipement de classe numérique.

Des travaux sont en cours et sont visibles par ceux qui fréquentent le stade de football. Il s'agit de rénover les **vestiaires**, de les agrandir, et d'y adjoindre une **salle de réunion** pour permettre au club de fonctionner dans les meilleures conditions possibles. Les clubs sportifs dans nos communes ont une grande importance,

pas seulement au niveau sportif, mais aussi au niveau de l'éducation, de l'intégration et du lien social. Le coût de cette opération est de 304 000 €, financée par le Conseil Général, la Communauté de Communes, la Ligue de Football, la Réserve Parlementaire. Il restera environ 125 000€ à la charge de la Commune.

Nous préparons également la réouverture de la **supérette** par des travaux de remise aux normes et d'adaptations. Ce chantier, d'un montant de 110 000 €, sera aidé à 30 % par l'Etat et 25 % par le Conseil Général. Il devrait permettre à Raymond et Fabienne Ollivier, nouveaux exploitants, d'ouvrir le commerce au printemps. En diversifiant ainsi leur activité, ils répondront à une attente qui, il est vrai, a été longue.

De nouveaux chantiers sont programmés pour cette année 2010.

Nous allons rénover la **salle de sport**, en particulier le sol, la couverture, les ouvertures et les peintures. Nous attendons les réponses des financeurs possibles que sont l'Etat et le Conseil Général. Il est important là encore, que nous restions à un bon niveau d'équipement pour permettre à ceux qui l'utilisent de garder toute leur motivation.

Nous avons également prévu la réfection des toitures du **bâtiment de la Vallée**, et celle de la **chapelle de la Graë** pour compléter le travail des bénévoles qui en ont rénové l'intérieur.

Par ailleurs, il est prévu de commencer l'aménagement de la **rue de la Prée** afin de sécuriser le cheminement piétonnier jusqu'à l'entrée du lotissement des Saulniers, dans un premier temps.

Dans un autre domaine, un **défibillateur** est en cours d'acquisition. Il sera positionné à l'extérieur de la mairie. Une formation à son usage sera dispensée notamment à destination des responsables associatifs.

Voilà donc ce qui est prévu pour les temps à venir. Nous aimerions en faire plus, mais, bien que nous soyons aidés en

particulier par l'Etat et le Conseil Général, nos finances ne nous le permettent pas. Contrairement à d'autres communes, nous avons de faibles ressources, notamment en taxe professionnelle. Nous parvenons pourtant à offrir à peu près les mêmes services que des communes mieux dotées. Il s'agit en particulier du **service Enfance** avec le **Centre de Loisirs** sur toute l'année et également de la **Médiathèque**. Nous y parvenons en particulier à l'aide de la dotation de **solidarité** de la Communauté de Communes. Or, j'ai souvent du mal à exprimer la nécessité du maintien de cette dotation qui est, comme le disait notre ancien Président, le ciment de la Communauté de Commune.

D'autres communes en ressentent moins la nécessité. Elles sont souvent mieux dotées, et n'ont pas comme nous, à financer leur agence postale et soutenir leur commerce. Si j'ai un vœu à exprimer pour nos finances, c'est bien que le mot solidarité reste au cœur des préoccupations de la CCPR.

Heureusement, notre commune conserve un certain dynamisme. La natalité se maintient, avec **18 naissances** en 2009. Nous avons délivré **14 permis de construire** pour de nouvelles habitations. Les établissements investissent également. **L'ISSAT** a rénové une de ses façades. **L'IME** construit un nouvel ensemble de plus de 2000 m<sup>2</sup> de plancher, afin d'accueillir des enfants dans de meilleures conditions. **Notre population augmente régulièrement d'environ 20 habitants tous les ans.**

La **vie associative** y est toujours aussi dynamique. Notons par exemple cette année le renouvellement du Comité des Fêtes qui organise le 12 juin une course à pied de 6 heures en relais, aux étangs de Bodean.

Enfin, je voudrais terminer en remerciant particulièrement les membres du personnel communal.

# Le Mot du Maire (suite)

J'ai pu mesurer à quel point, dans tous les services, ils doivent faire face à des évolutions constantes en matière de normes d'hygiène, de normes environnementales, de normes de sécurité, de textes régissant l'ensemble des procédures administratives. Contrairement aux apparences, la vie Municipale n'est pas toujours un long fleuve tranquille ! Dans toutes les circonstances, chacun remplit

sa tâche dans le souci de l'intérêt général et du meilleur service possible aux administrés.

Je remercie également mes adjoints, l'équipe Municipale et les membres du CCAS pour leur aide et leur participation régulière à l'activité communale.

Chers amis,  
L'année 2009 a été pour beaucoup d'en-

tre nous difficile et perturbante.

**Que l'année 2010 soit pour tous une année de bonheur, de santé et de prospérité.**

*Le Maire,  
Alain HERCOUET*

## Cérémonie des Vœux de la Municipalité (Vendredi 08 Janvier 2010)



*Malgré la météo, le public est venu nombreux assister à la cérémonie des Vœux de la Municipalité.*

*Ambroise TUAL, Adjoint au Maire, a reçu le diplôme de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale en récompense de son dévouement au service de la Commune. Il est en effet au Conseil Municipal depuis 1989, soit près de 21 ans.*



## ◆ Cantine Municipale

Depuis la rentrée de Septembre, la cantine municipale fonctionne différemment. Les repas sont livrés en liaison chaude par la société RESTECO (repas confectionnés dans les locaux du lycée de ST-JACUT-LES-PINS).

### Nouveau mode de fonctionnement = nouveau règlement

Le nouveau règlement statue notamment sur les réservations de repas (gestion quotidienne des présences et signalement des absences). Il a été distribué à tous les parents d'élèves (via l'école) et doit être lu et compris par tous les enfants fréquentant la cantine (régulièrement ou occasionnellement).

#### Extraits :

#### Gestion des absences pour les usagers réguliers :

**Prévenir** les services communaux en téléphonant la veille (si possible) ou, au plus tard, **le jour même avant 9 heures à la Mairie EXCLUSIVEMENT (02.99.91.28.65).**

En cas de non respect des consignes, la facturation sera établie aux conditions ci-après.

- ▶ absence signalée la veille ou le jour concerné avant 9H : pas de facturation
- ▶ absence non signalée ou signalée après 9H le jour concerné : facturation à 100 %

#### Gestion des usagers occasionnels :

**Prévenir** les services communaux en téléphonant au plus tard, **le vendredi précédent avant 12 heures à la Mairie EXCLUSIVEMENT (02.99.91.28.65).**

Pour les cas exceptionnels justifiés, la facturation sera établie aux conditions ci-après.

- ▶ présence signalée la veille : facturation à 100 %
- ▶ présence non signalée la veille et signalée le jour concerné avant 9 H : facturation à 125 %
- ▶ présence signalée après 9 H le jour concerné : pas de repas

## ◆ Travaux de voirie

- ▶ renouvellement d'enduit superficiel y compris reprofilage manuel et balayage

- ▶ entretien des chaussées au PATA (point à temps automatique)
- ▶ curage des fossés et dérasement des accotements
- ▶ empierrement des chemins
- ▶ amélioration de l'écoulement des eaux pluviales

## ◆ Ecole numérique rurale

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat s'est engagé à équiper 5 000 écoles situées dans des communes de moins de 2 000 habitants en équipement numérique de qualité (matériel, logiciels et ressources numériques de qualité). Le Ministère de l'Education subventionne à hauteur de 80 % (jusqu'à concurrence de 9 000 euros). L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), par convention passée avec le ministère de l'Education Nationale (31/03/09), propose que les Communes soient partenaires de l'opération.

L'école St-Joseph de ST-JACUT-LES-PINS ayant sollicité la participation financière de la Commune pour cette opération, le Conseil Municipal a décidé de voter une subvention de 20 % du montant hors taxe de l'investissement qui sera réalisé, participation communale plafonnée à 2 250 € (soit 20 % d'un montant de 11 250 € HT).

## ◆ Foyer des Jeunes

Lors de la séance du 07/07/09, le Conseil Municipal a attribué une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour le festival « Mots-Zik sous les pins » des 6 et 7 Novembre 2009.

## ◆ Commerce multiservice : aménagement et restructuration des locaux

Suite à la reprise du bail commercial, des travaux d'aménagement et de restructuration doivent être réalisés en vue de la réouverture du commerce qui exercera une activité multiservices (supérette, boucherie-charcuterie, traiteur). Un maître d'œuvre a été désigné (mission d'études et de diagnostic et mission de maîtrise d'œuvre) et une étude de faisabilité et de rentabilité a été réalisée conjointement par la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

#### Mission de maîtrise d'œuvre :

cabinet DUBOST (10,5 % du montant HT des travaux)  
Etude de viabilité économique : Chambre des Métiers et Chambre de Commerce (750 € HT)

#### Coordination SPS :

cabinet GUEGAN de LOCOAL-MENDON (1 040 € HT)

Marchés de travaux : 7 lots

Lots	Entreprises	Montant HT
1 - maçonnerie	BOCHER – ST JACUT LES PINS	9 442,24
2 - couverture	SDTM – BAINS SUR OUST	14 200,67
3 - menuiserie – cloisonnement – faux plafond	KETTACHE – REDON	21 901,05
4 - plomberie - électricité	GERGAUD – REDON	21 383,82
5 - revêtement de sol	LECLAIRE – MESSAC	13 900,47
6 - peinture	OLLIVIER – ST JACUT LES PINS	12 521,48
7 - serrurerie	FRANCOIS – BAINS SUR OUST	4 547,00
	<b>TOTAL</b>	<b>97 836,73</b>

Cette opération peut bénéficier des financements suivants :

- ▶ Etat (FISAC) : 30 % du montant HT
- ▶ Conseil Général : 25 % du montant HT

Remarque : les investissements communaux concernent uniquement l'immobilier, le repreneur du commerce ayant à sa charge les dépenses d'acquisition de matériel.

#### ◆ Pass Foncier

Lors de la séance du 24/09/09, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer le régime du Pass Foncier aux primo-accédants des terrains du lotissement des Orpins. Les bénéficiaires recevront une aide à l'accession sociale fixée à 3 000 euros pour 3 personnes et moins et à 4 000 euros pour 4 personnes et plus. Les demandeurs ne devront pas disposer de ressources supérieures aux plafonds du Conseil Général (PSLA)

#### ◆ Chapelle de la Graë et gîte de la Vallée

Des travaux de réfection de la couverture vont être entrepris en 2010.

#### ◆ Salle omnisports

Des travaux de rénovation vont être entrepris en 2010, portant sur :

- ▶ la couverture : remplacement des tire-fonds et des tôles translucides
- ▶ le sol sportif : mise en place d'un revêtement spécifique
- ▶ ouvertures : remplacement de portes
- ▶ peinture (pignons nord et sud)

#### ◆ Rue de la Prée

Des travaux d'aménagement d'un chemin piétonnier vont être entrepris en 2010 sur la partie Est de la Rue de la Prée. Cette tranche de travaux s'inscrit en continuité

des aménagement entrepris sur la partie Nord de la Rue du Stade et permettront ainsi une liaison sécurisée entre le complexe polyvalent, l'école et le lotissement des Saulniers.

#### ◆ Natura 2000

Extension du périmètre initial (marais de la Vacherie et de Couesnongle) : l'ensemble des zones inondables situées en bordure de l'Arz est désormais englobé dans le périmètre Natura 2000.

#### ◆ Enfance et Jeunesse

Lors de la séance du 24/09/09, le Conseil Municipal a adopté le projet de prévention des conduites à risque destiné au public des 11 – 21 ans présenté par Bruno CHERON, coordinateur au Centre Intercommunal d'Animation Social. Cette opération s'inscrit dans la politique « Enfance et Jeunesse » de la Municipalité. D'autre part, il a été décidé de renouveler la mission de l'animateur spécialisé (mis à disposition par la Fédé des Pays de Vilaine), personne qui intervient auprès des jeunes de 11 à 18 ans afin d'organiser et d'encadrer des actions d'animation.

#### ◆ Achat de matériel divers

- ▶ pompe à eau pour la tonne servant à l'arrosage des espaces verts (300 € HT)
- ▶ lampadaire pour éclairage de l'escalier entre la salle polyvalente et le parking des anciens vestiaires (628,15€ HT)

- ▶ cuve à fioul de 1 500 litres (1 330 € HT)
- ▶ râteliers à vélo aux abords de la salle polyvalente
- ▶ poteau incendie : remplacement de l'appareil obsolète situé à «La Barre»

#### ◆ Défibrillateur

Décision d'achat d'un appareil.

#### ◆ Assainissement collectif

Lors de la séance du 02/12/09, le Conseil Municipal a retenu l'offre du cabinet BOURGOIS pour une mission d'Assistance au Maître d'Ouvrage dans le cadre de la passation d'un nouveau contrat pour la gestion du service d'assainissement collectif.

Montant des honoraires : 6 900 € HT

L'actuel contrat de prestation de services avec l'entreprise VEOLIA est prolongé jusqu'au 31 Juillet 2010.

#### ◆ « Essaimons les arbres »

Renouvellement de l'opération : participation de la Commune à hauteur de la moitié du coût (soit 1,50 € par

plant).

#### ◆ Contrat de réussite Educative

Cette opération a été mise en place pour aider les élèves en difficulté ou en situation de fragilité. Le principe est la mise en réseau de tous les acteurs éducatifs d'un territoire qui se concertent et travaillent ensemble pour favoriser la réussite des enfants.

Participation à hauteur de 1 euro par habitant.

#### ◆ Cantine Municipale

Mise en place d'un système d'occultation (volets roulants électriques).

Montant : 3 620 euros HT

#### ◆ Culture OGM

Vœu du Conseil Municipal contre la culture des OGM en plein champ

## Rapport annuel du Maire sur l'eau et l'assainissement Exercice 2008

### CHAPITRE 1 : CONTEXTE

Le service d'assainissement est exploité par VEOLIA Eau.

Le contrat a pris effet au 1er Février 2006 pour une durée de 4 ans.

Les prestations confiées au délégataire sont :

- ▶ perception de la redevance d'assainissement
- ▶ mission d'assistance technique : fonctionnement, surveillance, entretien des installations du périmètre délégué (station d'épuration, postes de relèvement, réseau)

La Collectivité prend en charge le renouvellement du Génie Civil.

### CHAPITRE 2 :

### INDICATEURS TECHNIQUES

- ▷ Nombre d'abonnés : 230 (+ 1,8 % par rapport à 2007)
- ▷ Volumes assujettis : 31 709 m<sup>3</sup> (+ 8,5 % par rapport à 2007)
- ▷ Station d'épuration :
  - ▷ capacité : 1 800 équivalents/habitants
  - ▷ charge : 110 KG/J DBO (60G X 1 800 hab.)
  - ▷ volume journalier par temps sec : 245 M<sup>3</sup>/jour
  - ▷ type : boues activées faible charge
  - ▷ Postes de relèvement : 2 unités (La Tremblaie et Le Clos Barré)
- Indicateurs de performance (décret n° 2007-675 du 2 mai 2007)
- Conformité des performances des équipements d'épuration : 100 % (détail en pages 22 et 25 du rapport annuel du délégataire)

## CHAPITRE 3 : INDICATEURS FINANCIERS

### A - LE PRIX D'ASSAINISSEMENT

Le prix du service comprend une partie fixe ou abonnement et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable. Les compteurs sont relevés annuellement vers le mois de décembre. Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les consommations sont payables après constat. Toutefois, une consommation estimée à 50 % de celle constatée lors de l'exercice précédent est facturée entre 2 relevés.

Chaque année, l'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part revenant à la collectivité. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Les taxes et redevances sont fixées par les or-

ganismes concernés.

Les tarifs de la redevance sont révisés annuellement par la Commune.

**Pour l'année 2008, la révision a été de + 6,09%.**

Modalités de tarification : tous les usagers raccordés au réseau sont de type usagers domestiques.

Tarifs et facture d'assainissement pour 120 m3 : voir tableau ci-après

L'évolution de + 6,09 % s'explique par l'augmentation des tarifs de la redevance votée lors du Conseil Municipal du 19 Septembre 2007.

### TARIFS ASSAINISSEMENT ET EVOLUTION

COMPOSANTES	PRIX UNITAIRES (en euros)		EVOLUTION
	Année 2007	Année 2008	
Abonnement	29,00	30,00	+ 3,45 %
0 à 30 m3	1,05	1,15	+ 9,52 %
Au-delà de 30 m3	1,70	1,80	+ 5,88 %

### COMPOSANTES DE LA FACTURE ASSAINISSEMENT POUR 120 M3

COMPOSANTES	ANNEE 2007	ANNEE 2008	EVOLUTION
Abonnement	29,00	30,00	+ 3,45 %
0 à 30 M3	31,50	34,50	+ 9,52 %
Au-delà de 30 M3	153,00	162,00	+ 5,88 %
TOTAL	213,50	226,50	+ 6,09 %

### B - AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

Pour les prestations assurées par la Compagnie Générale des Eaux, la Commune lui verse les rémunérations suivantes :

► Perception de la redevance assainissement  
3,15 E. X 482 factures = 1 518,08 E. HT,  
soit 1 601,57 E. TTC

► Mission d'assistance technique : montant annuel : 38 370,60 € TTC

Le résultat du service, au titre de l'exercice 2008, se solde par un excédent ponctuel de + 11 690,57 euros dû à des recettes exceptionnelles :

► Produit de la taxe de raccordement = 19 800,00 € (+ 10 000 € par rapport à la moyenne annuelle antérieure : nombreux raccordement sur le réseau réalisé dans le secteur Est de l'agglomération)

L'encours de la dette au 1er Janvier 2008 est de 421 841,50 euros.

L'annuité de la dette est de 31 030,74 euros.

#### TRAVAUX EXECUTES EN 2008 :

► Réseau : fin de la réalisation des travaux d'extension du réseau sur le secteur Est de l'agglomération (Rue Angélique Lesourd, Rue du Couëdic, Rue des Landes de Lanvaux, Rue des Genêts), desserte du nouvel IME et lotissement des Orpins ainsi que l'impasse de la Gazonnaie.

## TRAVAUX PREVUS EN 2009 :

- ▶ Contrôle du raccordement des nouveaux abonnés au service

### SYNTHESE DU PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ABONNE-TYPE : 120 M3 PAR AN

ANNEE	PRIX TTC (en euros)		TOTAL
	EAU	ASSAINISSEMENT	
2007	317,90	213,50	531,40
2008	306,06	226,50	529,56
EVOLUTION	- 3,72 %	+ 6,09 %	- 0,35 %

RAPPORT PRESENTE PAR LE MAIRE LORS DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2009

## LE SPANC :

### visites des Installations existantes en Assainissement Non Collectif sur SAINT-JACUT LES PINS

Pourquoi des visites de diagnostic, le but ?

Préserver l'environnement et les milieux aquatiques et prévenir tout risque d'atteinte à la salubrité publique (loi 2006-1772 du 30 décembre 2006).

Cette campagne permet de :

- ▶ dresser un état des lieux des installations et de leur fonctionnement,
- ▶ repérer d'éventuels dysfonctionnements,
- ▶ conseiller sur les travaux de réhabilitation à engager si nécessaire ou sur l'entretien de votre dispositif.

L'accès à l'installation de l'assainissement doit être facilité (regards découverts), les points de contrôle portent sur : la fosse septique ou toutes eaux, bac dégraisseur, ventilation, tuyaux de raccordement, regards, épandage, puisard...et vidange également.

Après visite du Technicien, le SPANC transmet, au Propriétaire, le rapport de visite avec un classement de l'as-

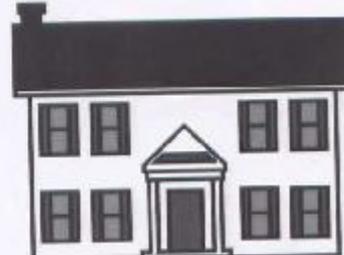
sainissement. Si votre installation est conforme à la réglementation en vigueur et si aucun dysfonctionnement, ni pollution n'ont été constatés, il vous appartiendra d'entretenir votre installation pour la pérenniser.

Si une pollution ou un risque majeur pour la salubrité publique sont constatés ou si le dispositif présente de graves défauts de conception voire est inexistant, le propriétaire sera incité à se mettre en conformité avec l'aide technique du SPANC.

Le SPANC a pour fonction d'assurer la vérification des installations existantes et la conception puis la réalisation des assainissements neufs. C'est un service aux usagers, destiné à garantir la qualité de la conception, de la réalisation et du fonctionnement de leur système d'assainissement.

SPANC/SIAEP ST JACUT LES PINS : 02 99 91 28 11

# Tarifs communaux



Désignation	TARIFS 2009	TARIFS 2010	évolution 2010/2009	Caution	Chauffage (01/11-31/03)
<b>Salle de La Vallée</b>					
	Tarif 2009	Tarif 2010	évolution	montant	montant
Location Salle	31,26	31,89	2,00%	30,49	Néant
<b>Ancienne Mairie</b>					
	Tarif 2009	Tarif 2010	évolution	montant	montant
Vin d'honneur	31,26	31,89	2,00%	30,49	Néant
Repas - Buffet	62,50	63,75	2,00%	30,49	15,54
<b>Salle Polyvalente</b>					
	Tarif 2009	Tarif 2010	évolution	montant	montant
Vin d'Honneur/Réfectoire	31,26	31,89	2,00%	60,98	15,54
Buffet/Réfectoire	62,50	63,75	2,00%	60,98	15,54
Repas/Réfectoire+mat.cuisine	103,60	105,67	2,00%	152,45	15,54
Location vaisselle	21,40	21,83	2,00%		
Location verres (4 douzaines)	4,85	4,95	2,00%		
Extension + Scène	82,21	83,85	2,00%		
<b>Location 2<sup>e</sup> journée</b>	<b>62,50</b>	<b>63,75</b>	2,00%		
<b>Cimetière</b>					
	Tarif 2009	Tarif 2010	évolution		
Creusement tombe 1,50 m	73,21	74,67	2,00%		
Creusement tombe 2,00 m	93,47	95,34	2,00%		
Concession 30 ans 2 m2	153,00	156,06	2,00%		
Concession 30 ans 4 m2	306,00	312,12	2,00%		
<b>Columbarium</b>					
	Tarif 2009	Tarif 2010	évolution		
Concession 15 ans	500,00	500,00	0,00%		
Concession 30 ans	1 000,00	1 000,00	0,00%		
<b>Busage</b>					
	Tarif 2009	Tarif 2010	évolution		
Fourn.+ pose 0,30 (m/l)	24,38	25,11	3,00%		
FORFAIT entrée 6 ml en 0,30 (hors matériaux remblai)	146,28	150,67	3,00%		
Pose sans fourn. (m/l)	12,54	12,92	3,00%		
Remblai (tonne)	15,77	16,24	3,00%		
Sable (tonne)	15,77	16,24	3,00%		
Confection regard 40 X 40 cm	183,88	189,40	3,00%		
Confection regard 50 X 50 cm	202,24	208,31	3,00%		
<b>Entretien de terrains</b>					
	Tarif 2009	Tarif 2010	évolution		
Montant horaire	60,32	62,13	3,00%		
<b>Cantine municipale</b>					
	Tarif 2009	Tarif 2010	évolution		
Le repas	2,68	2,72	1,50%		

## NAISSANCES

HERCOUËT Mathéo	La Guidemaie	né le 14 juillet 2009 à REDON
LOURY Emma	Brandicouët	née le 7 août 2009 à REDON
HEMERY Achille	La Fourmiraie	né le 21 août 2009 à REDON
DAYON Noé	Couesnongle	né le 18 septembre 2009 à REDON
LESTEVEN Suzanne	Le Petit Moulin en Guevenoux	née le 19 octobre 2009 à RENNES
CRÉTÉ Yona	Le Haut des coteaux	née le 30 novembre 2009 à REDON
LEBEL Solenn	La Fourmiraie	né le 09 décembre 2009 à REDON
DAUPHIN Maëlys	Le Beillac	née le 11 décembre 2009 à REDON
FOUCU Camille	12 Domaine de Villeneuve	née le 12 décembre 2009 à VANNES



## MARIAGES

Le 04 juillet 2009	Michaël BYGRAVE & Mandy MOONEY – « Le Pot en Vin »
Le 11 juillet 2009	Loïc LESOURD & Marie CANO – « 10, rue de la Prée »
Le 22 août 2009	Mickaël CRÉTÉ & Sarah HAMON – « 2, Le Haut des Coteaux »
Le 24 octobre 2009	Jean-François LE BEL & Alexandra TUAL – La Fourmiraie



## DECES

### Personnes domiciliées à SAINT JACUT LES PINS

PROVOST Jonathan	décédé le 16 juillet 2009 à Saint Jacut les Pins
GICQUEAUX André	décédé le 25 septembre 2009 à Saint Jacut les Pins
DANILO Simone, veuve HERCOUËT	décédée le 17 octobre 2009 à Redon
LESTEVEN Suzanne	décédée le 28 octobre 2009 à Rennes

### Communauté des Sœurs

SIMON Marie	décédée le 09 juillet 2009 à Redon
DUBOURG Simone	décédée le 15 août 2009 à Saint Jacut les Pins
ROUDAUT Marie Anne	décédée le 26 août 2009 à Saint Jacut les Pins
HALLIER Anna	décédée le 18 novembre 2009 à Saint Jacut Les Pins
GUILBAUD Christiane	décédée le 26 novembre 2009 à Saint Jacut Les Pins
BOUCHET Marie	décédée le 04 décembre 2009 à Redon
PRIOUX Lucienne	décédée le 15 décembre 2009 à Saint Jacut Les Pins
COUE Maria	décédée le 27 décembre 2009 à Saint Jacut Les Pins

### Maison de retraite

DANIEL Suzanne veuve LOUER	décédée le 16 juillet 2009 à Saint Jacut les Pins
MABON Anne-Marie veuve BRIAND	décédée le 12 octobre 2009 à Saint Jacut les Pins
SOULAINÉ Madeleine, veuve DEBRAY	décédée le 12 novembre 2009 à Saint Jacut Les Pins
PROVOST Gilbert	décédé le 13 novembre 2009 à Malestroit
BAUMGERTNER Louis	décédé le 29 décembre 2009 à Redon



Félicitations aux bénévoles qui assurent l'organisation des obsèques et l'animation de la cérémonie. Ce service est apprécié et remarqué par les personnes venant de l'extérieur.

## PERMIS DE CONSTRUIRE

<b>M. BONENFANT &amp; Melle LE GAL</b>	Construction d'une maison - 9 rue des Orpins
<b>M. &amp; Mme Sébastien BERNARD</b>	Rénovation habitation - 4 rue de l'Abbé Monnier
<b>M. &amp; Mme Alain RICHARD</b>	Création d'un appentis - 7 rue de la Prée
<b>M. &amp; Mme Vincent CADIER</b>	Création d'une pergola - 2 place de l'Eglise
<b>M. Jean DANIELO</b>	Rénovation habitation - « Le Clausne »
<b>GAEC du Norgane</b>	Construction d'une porcherie à Trémoureux
<b>M. Claude SOREL</b>	Construction cellier - « La Grée St Barnabé »
<b>M. Michel LETHU</b>	Construction d'un appentis - 6 rue des Moulins

## RAPPEL

Lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, PENSEZ À VÉRIFIER SI CES TRAVAUX SONT SOUMIS OU NON À DÉCLARATION OU AUTORISATION.

Lorsque ces travaux sont SOUMIS À DÉCLARATION OU AUTORISATION, ATTENDEZ IMPÉRATIVEMENT L'ÉCRIT AVANT D'ENTREPRENDRE LA RÉALISATION.

Renseignements : Mairie ☎ 02.99.91.28.65 - DDE ☎ 02.99.71.10.66

## DÉCLARATION PREALABLE

<b>Mme BOUGET Sarah</b>	Véranda et porte de garage - « Le Haut des Coteaux »
<b>M. &amp; Mme LE CLAIR J-Louis</b>	Abri de jardin - « Botnaga »
<b>M. &amp; Mme Bernard ROUXEL</b>	Modification ouvertures et habillage pignon Ouest - « Botnaga »
<b>M. &amp; Mme Ange-Michel MABON</b>	Pose ouverture et agrandissement de lucarne - « Tressel »
<b>M. Jean Benoît CRONIER</b>	Edification d'un muret de clôture - « la Gare »
<b>M. Jérôme ROYER</b>	Agrandissement d'ouverture - 20 rue de l'Ardoisière
<b>M. &amp; Mme Brian TUCK</b>	Pose de fenêtre de toit - « Laugarel »
<b>M. &amp; Mme Dominique RICHARD</b>	Pose d'un abri de jardin - « Le Haut Caléon »
<b>M. &amp; Mme Guy CAUDARD</b>	Modification de clôture - 17 rue Sainte Anne
<b>Mme Hélène BERRET</b>	Bardage du pignon Ouest - « Botnaga »
<b>Mme LANGLAIS Marie-Line</b>	Pose d'un abri de jardin - 5 rue de l'Ardoisière
<b>M. SOUCHET &amp; Melle GAUTIER</b>	Habillage de tête de cheminée en ardoise - 15 rue de la Prée
<b>M. BRIAND Christophe</b>	Abri de jardin - 16 rue du Clos Barré
<b>M. LECLAIRE Jean-Yves</b>	Abri de jardin - 16 rue de la Prée

# Foyer des jeunes



L'association achève l'année 2009 en musique par la troisième édition du festival "Mots zik sous les pins" (voir photos en dernière page de couverture).

Cette année le foyer des jeunes a passé la vitesse supérieure avec une programmation sur deux soirées à la salle polyvalente lors du week-end du 6-7 novembre 2009.

Dès le vendredi soir, les festivaliers ont traversé de nombreux pays, cultures, décors et couleurs grâce aux sonorités éclectiques des invités de la scène ; des parfums de tradition bretonne mélangée à l'électro hypotonique avec Kommisser Socrate, aux palabres métissées et colorés de Lo'Jo et pour terminer par le swing cuivré des rockers de La Ruda.

Le festival s'est poursuivi le samedi soir, tout aussi engagé avec l'envie de chanter, danser et s'amuser avec le déjanté Marcel et son orchestre, le rock survitaminé de Debut sur le Zinc et enfin la tribu festive de Bonobo Circus.



Avec ce troisième opus, le Foyer des Jeunes qui fêtera ses 30 ans en 2010 concrétise ainsi une belle collaboration entre bénévoles, associations, municipalité et partenaires sponsors.

A noter également que le Foyer des Jeunes débutera l'année 2010 avec une nouvelle présidente en la personne de Clémence MABON.

Les membres de l'association restent à la disposition de tous les jeunes de la commune voulant intégrer l'association.

Toute l'équipe du Foyer des Jeunes vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2010.

# Don du sang

L'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Saint Jacut les Pins et sa région vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2010 et vous prie d'être sensible aux différents appels lancés pour le Don du Sang, organisés localement, encore plus sur votre lieu de vie, de votre lieu de vacances, ... etc - Le principal est de donner afin de subvenir aux différents besoins grandissants. Donner une fois c'est super, renouveler son geste : bravo. Encourager les autres : merci, merci, merci !

## Collectes de sang 2010

- ▶ Vendredi 22 janvier 10 h à 13 h et 15 h à 19 h  
Malansac - Centre Associatif
- ▶ Samedi 27 février 8 h 30 à 12 h 30
- ▶ St Jacut les Pins - Salle polyvalente
- ▶ Mercredi 5 mai 10 h à 13 h et 15 h à 19 h  
Allaire - Collège
- ▶ Samedi 26 juin 8 h 30 à 12 h 30  
Peillac - Salle polyvalente
- ▶ Samedi 4 septembre 8 h 30 à 12 h 30  
St Jacut les Pins - Salle polyvalente
- ▶ Samedi 13 Novembre 8 h 30 à 12 h 30  
Allaire - Salle du Temps Libre

## Collectes de plasma 2010

- Lundi 22 mars 8 h à 13 h Malansac
- Vendredi 5 novembre 8 h à 13 h Malansac



**Avec la rentrée 2009/2010, un nouveau groupe de parents particulièrement renforcé et motivé a repris les activités de l'APEL dès le 21 septembre pour constituer son bureau, et définir et organiser le calendrier prévisionnel de cette année scolaire. L'école de notre commune accueille 169 enfants, répartis dans 3 classes de maternelles et 4 classes de primaires. Pour accueillir les parents, le traditionnel verre de l'amitié leur a été offert le 18 septembre par l'APEL, l'OGEC et l'équipe enseignante, qui ont présenté leurs membres et le fonctionnement associatif. Par contre, là, peu de parents présents.**

Notre association a réuni son assemblée générale le 16 octobre dernier, au cours de laquelle la présidente a lu son rapport d'activités, suivie par la trésorière qui a lu son rapport financier. Ladite AG a confirmé la constitution de son bureau dans ses fonctions pour cette année, ainsi constitué : Présidente, Gwenaëlle Richard; vice-présidente, Sabrina Barret; trésorière, Mélanie Lelong; trésorière adjointe, Béatrice Stevant; secrétaire, Alexandra Tual. Les autres membres sont : Virginie Blanchard, Nathalie Bréger, Gérard Charbonneau, Sylvie Geffray, Géraldine Gouedo, Sophie Hallier, Aurélie Houdart, Patrice Jossot, Marie-Line Le Beller, Nathalie Lucas, Claire Riot.

Il y a lieu de noter cette année au bénéfice de l'école l'action de l'Ecole numérique rurale (organisme soutenu par le département et la commune, et l'Etat ?) permettant de mettre à disposition sur place des micro-ordinateurs avec le personnel de formation qui vient chaque semaine.

Pour alimenter sa trésorerie, nécessaire pour tenir ses objectifs, l'APEL a proposé aux parents d'acheter un tablier de cuisine sur lequel chaque enfant de l'école est représenté par son prénom et un dessin qu'il s'est choisi. C'est notamment grâce à cet effort que notre association pourra notamment prendre en charge la sortie cinéma.

Dans les projets de 2010, notre association sera évidemment présente dans le défilé traditionnel du carnaval de Mardi-gras, qui aura lieu dans la matinée du vendredi 12 mars. C'est pourquoi nous comptons sur les parents pour encadrer ce défilé dans les rues du bourg.

Il ne faut surtout pas oublier l'incontournable repas de boudins, organisé, préparé, animé, et assumé par la collaboration conjointe de l'OGEC et de l'APEL, avec la participation active de l'école, pour le plus grand bonheur des 800 convives venant souvent de très loin pour se régaler. Cette grande manifestation conviviale aura lieu le 7 mars. Toutes les bonnes volontés seront accueillies à bras ouverts. Venez très nombreux !

L'APEL financera également la sortie scolaire de fin d'année, dont la destination sera probablement une ferme pédagogique.

Enfin, notre association sera mise à contribution pour la fête de l'école qui aura lieu le samedi 26 juin 2010, au

cours de laquelle les élèves proposeront à leurs parents leur spectacle inspiré cette année par le thème de l'alimentation. Les parents et l'équipe enseignante seront ensuite conviés à un repas commun type moules frites avec les enfants. Les frais du spectacle et l'organisation du repas sont pris en charge par l'APEL.

En complément très important, l'APEL est impliquée indirectement dans l'opération "classe de neige 2010". En effet, les élèves de CM1 et de CM2 vont partir en classe de neige avec l'école, du 20 au 27 mars prochains.

L'année dernière, l'APEL avait demandé aux parents des enfants concernés de se prendre en charge et d'organiser des actions permettant de générer des fonds destinés à diminuer leur participation familiale.

C'est pourquoi, ces parents vous ont conviés le samedi 3 octobre dernier à partager une grande paëlla dans les locaux de la cantine municipale. Les participants se sont fort régalez. Aussi, il vous est toujours proposé de collecter vos vieux papiers (30 janvier, 27 mars).

De même le désormais traditionnel vide greniers se déroulera le dimanche 7 février prochain dans la salle de sports. Nous vous invitons à venir très nombreux pour soutenir les parents et leurs enfants. Les parents de CM1 et CM2 en profitent pour remercier la population de leur participation.

Dans l'immédiat, toute l'équipe de l'APEL vous souhaite une excellente année pour vous, vos enfants, vos familles et vos amis.

*Pour l'association, Gérard Charbonneau.*

**St JACUT** DIMANCHE  
**LES PINS** 7  
Salle de sports FEVRIER  
2010

Entrée Gratuite

**Vide-Grenier**

Tarif unique : 3 Euros le mètre linéaire

Restauration - Buvette sur place

Renseignements : 02.99.91.39.58 - 02.99.93.41.48

Org. : Parents des CM1 - CM2 et APEL (pour le casse de neige 2010)

# Club Jacutais de l'Amitié



Début juillet Alexandre CRAND, Président du club pendant 7 ans ½, a (pour des raisons de santé) passé le relais de la présidence. C'est Armand VOISIN qui assure cette fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale de janvier. Tous nos vœux de meilleure santé à Alexandre et nos remerciements pour son dévouement au sein du club pendant toutes ces années.

## Activités du deuxième semestre 2009

- ▶ **Le 26 juillet** : repas du cochon grillé – bonne ambiance mais une baisse des participants.
- Le 10 octobre : spectacle du « P'tit fermier ». Jean Claude LECUYER alias « le p'tit fermier » a fait passer à une salle comble, une agréable soirée par ses histoires comiques et, ses chansons au son de l'accordéon ont amené le public à pousser une petite chansonnette.
- ▶ **Le 11 octobre** : concours de belote. Seize équipes se

sont retrouvées pour taper le carton, les parties se sont déroulées dans un climat très convivial.

- ▶ **Le 14 novembre** : le traditionnel « pot au feu » a réuni une petite centaine de participants. Chansons du terroir, musique ont maintenu ambiance et bonne humeur.

## Rappel des différentes activités du club :

- ▶ **Le 1er jeudi du mois** : à 14 heures à la salle polyvalente après-midi détente,
- ▶ **Le 2ème jeudi** : à 14 heures à la salle du club : art floral,
- ▶ **Le 3ème jeudi** : visite à la Maison d'accueil Angélique Lesourd.

Petit rappel pour le cinéma qui a lieu une fois par mois, en général le 3ème mardi à 14 h30. Le départ a lieu à 13h30 de la salle du club. Pour l'organisation il est impératif de se faire connaître pour le 15 du mois auprès de Ginette DANIELO au 02.99.9122.17.

*Tous nos vœux pour  
cette nouvelle année*

# Moto Club

Pour sa cinquième année le moto club de saint Jacut les Pins organisera sa course le 26 Septembre 2010 un « Trophée de Bretagne » plus de 300 pilotes sont attendus sur le site de la « vacherie ». Le club a préféré choisir la date du 26 septembre car si le club suivait la date des années précédentes la course aurait lieu le 15 Aout et à cette date de nombreuses fêtes ont déjà lieu.

Le club est en plein travaux : agrandissement du circuit environ 250 mètres de piste en plus.

Plus de 100 bénévoles sont nécessaire pour encadrer cette manifestation. Le club comporte une quarantaine de licenciés.

Pour tout renseignement contacter  
M. NIOL Michel au 02.99.71.86.27



## Communiqué de l'Association « Eau Grées des Moulins »

L'année 2009 est écoulée ; faisons le bilan des activités de l'association.

Les moulins sont restés ouverts durant presque toute l'année au public. Divers groupes (écoles, clubs de l'amitié, Universités du temps libre, individuels...) se sont succédés, représentant plus de 500 personnes.

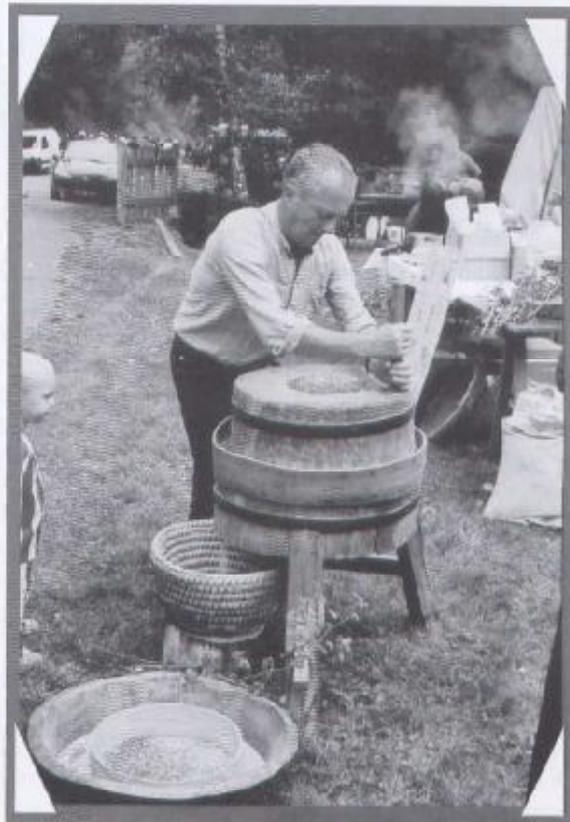
Les moulins, à eau de la Vallée, et à vent de la Butte des 5 Moulins, ont ouverts leurs portes à un nombreux public, à l'occasion de la « Journée nationale des Moulins ». D'anciens meuniers, fils et fille de minotiers, sont venus témoigner de leur vécu, et nous ont livré quelques anecdotes.



La coupe du blé, à la méthode de nos aïeux, s'est déroulée une nouvelle fois dans une bonne ambiance, quelques semaines avant la fête des moulins. Une parcelle avait été spécialement ensemencée derrière la Communauté des sœurs. Le blé, de variété « Rouge de Bordeaux » a profité de la bonne qualité de la terre, pour donner de bons rendements. Pour ceux qui souhaiteraient assister à ces travaux des champs, et même participer ; cette opération sera reconduite cette année. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des membres du bureau pour davantage d'informations.

La 8ème Fête des Moulins a, cette année encore, drainé une foule très importante sur le site du Moulin à eau de la Vallée. Cette journée mêlant les savoir-faire d'autrefois, les démonstrations d'artisans devant le public, les battages, les véhicules anciens, a recueilli un succès identique aux autres années. Une nouveauté en 2009, la projection d'un spectacle en plein air, la veille au soir (mêlant les bruitages réalisés grâce à des éléments de la nature, avec projection d'images des saisons et de notre environnement). Malgré un public qui a plutôt apprécié d'être venu ; ce spectacle aurait mérité une affluence plus importante.

La « Journée du Patrimoine », dimanche 20 septembre, a été l'occasion, dès la matinée pour les randonneurs,



de voir le moulin à eau en fonctionnement. Et l'après-midi, jusque vers 19h00, un flot continu de curieux et d'habités, soucieux de voir comment le blé se transforme en farine et en son.

L'association recherche des personnes désireuses d'apprendre à faire tourner le moulin à eau, afin de faire des démonstrations ensuite aux visiteurs.

Bonne année 2010 à tous les Jacutais. Qu'elle vous apporte réussite dans vos projets, et bonheur pour tous.

*Pour l'association, le président  
Samuel BURBAN*



Nous avons la joie de vous faire part de la naissance de notre nouvelle association « Graines de parents », née le 6 juin dernier (veille de la fête des mères).

L'accouchement a eu lieu dans notre belle campagne jacutaise après un pique-nique, dans une joyeuse ambiance mêlée de rires d'enfants, de notes de musique, de gouttes de pluie et de belles éclaircies sous l'œil placide de Lina, la jument de trait se reposant de la balade proposée aux enfants.



Voilà plusieurs mois déjà que l'idée germe tranquillement dans nos têtes. Depuis décembre dernier, nous sommes quelques familles de St Jacut les pins et de ses environs à nous réunir chaque mois pour échanger sur des thèmes liés au maternage, la parentalité, l'éducation bienveillante. A l'exemple d'autres associations telles Couleur bébé, couleur d'enfance à Rennes ou les associations Ressources parents créées un peu partout en France par Catherine Dumonteil-Kremer, nous voulons proposer à St Jacut et les villages des environs, une association ressource pour les parents désireux d'échanger leurs expériences de maternage et de parentalité.

L'objectif principal de notre association est de favoriser les échanges d'information, d'expérience et de compétence au niveau local. Et cela grâce à nos réunions mensuelles où des groupes de 8 à 10 parents échangent sur des thèmes aussi variés que la grossesse, l'accouchement libre et respecté, l'allaitement, le portage des bébés, le sommeil des enfants (et des parents...), l'éducation au quotidien, la contraception naturelle, les couches lavables et autres alternatives au « tout jetable »... Mais aussi par la création d'un site internet et de son forum.

Nous souhaitons proposer aux familles adhérentes l'accès à toutes les initiatives qui fleurissent dans la région (comme celle de Fanny Mora de la Leche League qui propose des réunions autour de l'allaitement chaque premier mercredi du mois au Centre social de Redon, ou celle d'Aude Rimbault de l'association Bienvenue bébé, qui propose une formation à la pratique du portage en écharpes) pour les accompagner dans leur choix vers une vie simple, respectueuse et harmonieuse. De

même dans l'avenir, nous aimerions mettre en place des temps forts avec des conférences rassemblant un plus large public autour de professionnels des sujets précités.

Notre association, après avoir fonctionné en petit comité pour poser les bases de fonctionnement, et qui jusqu'à présent regroupe huit familles souhaite dorénavant s'ouvrir à toutes et à tous. Le programme des réunions pour l'année scolaire 2009-2010 est disponible sur simple demande et affiché à la mairie et en PMI. Les réunions ont lieu chaque premier samedi du mois de 15h30 à 17h30, avec ou sans les enfants selon les thèmes, chez une famille de l'association qui nous ouvre les portes de sa maison pour l'occasion. Notre association loi 1901 est de type collégiale. Gaëlle Lesteven, Céline Esnaud et Christine Mignon en assurent la co-présidence, Aude Weisberger la trésorerie, Adeline Boureux le secrétariat.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter**

**Adeline Boureux (secrétariat)**  
**Coordonnées :**  
**LeMoulin Eon 56220 St Jacut les Pins**  
**(siège social)**  
**Tél : 02 99 91 81 15**  
**e-mail : [contact@grainesdeparents.com](mailto:contact@grainesdeparents.com)**  
**site en construction :**  
**[www.grainesdeparents.com](http://www.grainesdeparents.com)**

## **Nouvelle course à pied : « les 6 heures de St Jacut les Pins »**

Le Comité des Fêtes de St Jacut, depuis son existence, a organisé de nombreuses manifestations, notamment la célèbre «Route de l'Avenir», course cycliste internationale réservée aux juniors. Cette course n'existe plus et l'association est restée « en sommeil ».

Un groupe de personnes intéressées par la course à pied ont eu l'idée de réfléchir à la possibilité d'organiser une compétition à l'exemple des 24 heures de Gourin (56), épreuve à laquelle ont participé à plusieurs reprises des équipes de sportifs jacutais dans les années 90. La décision est maintenant prise d'organiser « les 6 heures de St Jacut les Pins » sous l'égide du Comité des Fêtes, avec l'accord des anciens dirigeants.

La première édition est prévue le samedi 12 juin 2010 autour des étangs de Bodéan.

Elle est autorisée par la Commission Départementale des Courses Hors Stade et inscrite de ce fait dans le calendrier des courses à pied.

La compétition se déroulera de 12 h à 18 h, par équipes de 6 coureurs, sur un parcours de 1,6 km. La composition des équipes est libre : entièrement masculine ou féminine, ou mixte. Chaque coureur doit effectuer au moins 4 tours avant de passer le relais à un coéquipier. Les habitués des courses à pied, mais aussi surtout les

joggeurs et les sportifs des autres disciplines sportives (footballeurs, basketteurs, handballeurs, tennismen, judokas, etc...) sont encouragés dès à présent à constituer une équipe avec leurs amis et à participer dans un esprit festif et convivial.

Après les résultats et la remise des récompenses aux vainqueurs, sera effectué le tirage au sort d'une tombola pour tous les participants. En soirée, un repas sera proposé, ouvert à tous : coureurs et leur famille, population jacutaise et environnante.

### **Composition du Comité des Fêtes :**

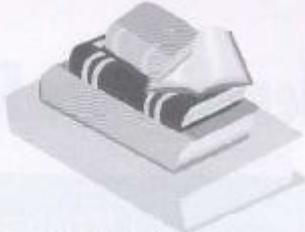
- ▶ Président : Bernard GOUEDO
- ▶ Trésorier : Christophe ROYER
- ▶ Trésorière-adjointe : Catherine MORICE
- ▶ Secrétaire : Yves GUILLOTIN
- ▶ Secrétaire-adjoint : Alain RICHARD
- ▶ Membres : Samuel BURBAN, Cathy DESHAYES, Gilles GUEHO, Marcel JOUNIER, Yoann LE PORT, Sylvain LIMANTON, Yannick MORICE, Jean-Yves SIMON, Cyrille TESSIER

Site internet : [six-heures-st-jacut.over-blog.com](http://six-heures-st-jacut.over-blog.com)



# Calendrier des Fêtes et Manifestations 2010

Mois	Dates	Manifestations	Organisateurs
<b>Janvier</b>	Vendredi 8	Voeux du Maire	Municipalité
	Samedi 16	Repas de soutien au Festival	Foyer des Jeunes
	Samedi 16	Assemblée Générale	Club de l'Amitié
	Samedi 23	Théâtre	Ass.Culturelle
	Samedi 30	Théâtre	Ass.Culturelle
	Dimanche 31	Théâtre	Ass.Culturelle
<b>Février</b>	Samedi 6	Théâtre	Ass.Culturelle
	Dimanche 7	Vide-grenier	Ecole St Joseph
	Samedi 13	Théâtre	Ass.Culturelle
	Samedi 27	Collecte de sang	Ass.Donneurs
	Dimanche 28	Concours de belote	Club de l'Amitié
<b>Mars</b>	Dimanche 7	Repas de boudins	OGEC et APEL
	Samedi 13	Compte-rendu repas boudins	OGEC et APEL
	Dimanche 14	Chasse à courre	Société de Chasse
	Dimanche 28	Fest-Deiz	Ridée Jacutaise
	Dimanche 28	Concours de pêche à Bodéan	Pêchous de St Ju
<b>Avril</b>	Samedi 3	Concert de soutien au Festival	Foyer des Jeunes
	Dimanche 11	Concours de pêche à Bodéan	Club de l'Amitié
	Dimanche 18	Repas chasseurs	Société de Chasse
	Samedi 24	Spectacle humoristique	Foyer des Jeunes
<b>Mai</b>	Samedi 8	Tournoi Foot jeunes	Espoir Football
	Samedi 29	Repas cochon grillé	Espoir Foot et Basket
<b>Juin</b>	Samedi 5	Concert Big Band	Conservatoire CCPR
	Samedi 12	Course à pied 6h de St Jacut	Comité des Fêtes
	Samedi 19	Fête de la musique	Commerçants
	Dimanche 20	Journée des moulins	Eau Grées des Moulins
	Samedi 26	Fête de l'école	Ecole St Joseph
<b>Juillet</b>	Samedi 10	Jeux Olympiques	Foyer des Jeunes
	Dimanche 25	Repas cochon grillé	Club de l'Amitié
<b>Août</b>	Dimanche 29	Fête des moulins	Eau Grées des Moulins
<b>Septembre</b>	Samedi 4	Collecte de sang	Ass.Donneurs
	Samedi 4	Concours de pétanque	Foyer des Jeunes
	Dimanche 12	Repas de la chorale	La Voix des Pins
	Dimanche 19	Rando VTT et pédestre	Club des Drillaü
	Dimanche 26	Moto-cross	Moto Club
<b>Octobre</b>	Dimanche 10	Concours de belote	Club de l'Amitié
	Dimanche 17	Repas de la paroisse	Paroisse
<b>Novembre</b>	Vendredi 5	Festival Mots Zik sous les Pins	Foyer des Jeunes
	Samedi 6	Festival Mots Zik sous les Pins	Foyer des Jeunes
	Samedi 13	Repas pot-au-feu	Club de l'Amitié
	Samedi 20	Repas choucroute	Espoir Foot et Basket
	Samedi 27	Repas du CCAS	Municipalité
<b>Décembre</b>	Vendredi 17	Goûter de Noël	APEL
	Dimanche 19	Fest-ceiz	Club de l'Amitié



Plusieurs événements ont marqués la fin de l'année, notamment la journée avec les Turlupains au mois d'octobre. Les Turlupains ont appris aux enfants à fabriquer le pain (au chocolat !!!). Chaque enfant a pu découvrir les différentes étapes de fabrication, façonnage, enfournement, défournement.. et est reparti avec son petit pain !! Une exposition « le pain dans tous les sens » était présente à la médiathèque pour découvrir les bruits et odeurs du fournil...

Les photos sont en ligne : [http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr/expo\\_turlupains.html](http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr/expo_turlupains.html)

Au mois de décembre, la médiathèque a accueilli une exposition sur les fruits et les légumes de saison. Exposition, reconstituant un marché, créée par les élèves de l'ISSAT. Topinambour, nêfles, panais... des fruits ou légumes parfois méconnus ou même oubliés !! Les élèves de l'ISSAT ont donc expliqué aux enfants comment préparer et manger tous ces fruits et légumes.

La médiathèque compte actuellement plus de 10 000

documents. Nous avons à ce jour exactement, 8 863 livres, 595 cd, 112 cd-rom, 149 dvd et 291 VHS en comptant ceux prêtés par la médiathèque départementale du Morbihan.

La consultation sur place est bien sûr gratuite et ouverte à tous.

L'emprunt de documents nécessite un abonnement à l'année :

- ▶ 28,20 € l'abonnement familial : permet d'emprunter livres – cd – dvd – vhs
- ▶ 7 € l'abonnement livres pour 1 adulte
- ▶ 3 € l'abonnement livres pour 1 enfant

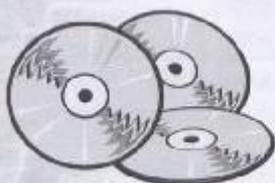
### Horaires :

Mercredi 16h – 18h

Vendredi 16h30 – 18h

Dimanche 10h30 – 12h

# Cybercommune



La cybercommune est ouverte :

Le mercredi de 14h à 16h

Le jeudi de 16h30 à 18h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vous avez la possibilité de vous initier à l'informatique et Internet :

Le mardi de 16h à 17h30 et de 18h à 19h30

Le jeudi de 14h30 à 16h

L'inscription est nécessaire pour l'initiation

2,30 € la séance d'1h30



1,50 €

l'heure personne majeure

0,50 €

l'heure personne mineure

▶ impression n&b : 0,15 €

▶ impression couleur : 0,45 €

Médiathèque – 1, rue du stade – 56220 Saint-Jacut-les-Pins

Tél : 02.99.91.38.52 – Fax : 02.99.91.24.21

[mediatheque@st-jacut-les-pins.fr](mailto:mediatheque@st-jacut-les-pins.fr) - <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

## **CENTRE DE LOISIRS (3-11 ans) De Saint Jacut Les Pins**

Le centre de loisirs de Saint-Jacut accueille les enfants :

- ▶ Tous les mercredis sur la période scolaire
- ▶ **NOUVEAUTE** : Tous les jours pendant les petites vacances !!!!
- ▶ Début Juillet jusqu'au 15 août, sur la période Estivale !!



Le Centre de Loisirs ouvre ses portes dès 7h30 et ferme à 18h30 pour la garderie, mais seulement sur inscriptions. Les enfants sont accueillis de 9h à 10h jusqu'à 17h, à la salle polyvalente. Un panel d'activités est proposé tous les jours...selon certains objectifs :

Créer un climat de  
vacances et de  
Loisirs

Favoriser la  
découverte de soi et  
ouverture au Monde

Sensibiliser les  
enfants à la vie en  
collectivité, en  
favorisant les  
prises d'initiatives,  
de responsabilité  
et d'autonomie

*Christelle et Emilie,  
Animatrices des mercredis*



**INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS auprès de Christelle Quémard :  
06 11 84 05 20**

# Lauréats du Concours des maisons fleuries 2009



## A – PARTICULIERS

1 <sup>er</sup> Prix	M. et Mme DANET Jean-Paul	Le Haut Bézy
2 <sup>ème</sup> Prix	M. et Mme ROUXEL Raymond	La Grée Barbot
3 <sup>ème</sup> Prix	M. HERVIEUX Patrick Mme THEAUDIN Suzanne	8 Rue des Genets 11 bis rue du Clos Barré
4 <sup>ème</sup> Prix	M. et Mme DELCENSERIE Jacques M. et Mme FOUUCU Arnaud	14 rue des Saulniers 12 Domaine de Villeneuve
5 <sup>ème</sup> Prix	Mr et Mme HERCOUET Joseph M. et Mme MARTINEZ Philippe M. et Mme SOUCHET Michel	Les Garennes 17, rue du Couëdic Laugarel
6 <sup>ème</sup> Prix	M. et Mme PROVOST Jean-Yves	La Barre
7 <sup>ème</sup> Prix	M. BERRET Michel M. et Mme RONSIN Marcel	La Radniguel 15 rue du Couëdic

## B – COMMERCES

1 <sup>er</sup> Prix	CADIER Virginie	Place de l'Eglise
2 <sup>ème</sup> Prix	DESHAYES Cathy	2, rue des Moulins

## C – IMMEUBLES COLLECTIFS

1 <sup>er</sup> Prix	Maison de retraite	5, rue Angélique Lesourd
----------------------	--------------------	--------------------------

## PRIX D'ENCOURAGEMENT

M. HERVIEUX Franck	La Thiolaie
Mme DAGORNE Huguette	3 rue Sainte Anne
M. et Mme HEMERY Rémi	16 rue du Couëdic



## Liste des commerçants, artisans et professions libérales

AGRO MARAIS	<b>C.A.T. - Z.I. La Gare</b>	☎ 02.99.71.90.93
ALTEY Mario & Noëlle OLLIVIER	<b>A.O.N. TP - Le Clausne</b>	☎ 02.99.91.36.30
		☎ 06.50.13.17.34
AMICE Serge et Sandrine	<b>Taxi - 11 rue Saint Laurent</b>	☎ 02.99.93.43.21
BARON Christian	<b>Cidre, Jus de pommes, trav. divers - Le Sourd</b>	☎ 02.99.71.80.95
BOCHER Pascal	<b>Maçonnerie - La Lardrie</b>	☎ 06.86.44.11.61
BOISSIERE Loïc	<b>Médecin Généraliste - 21 rue des Moulins</b>	☎ 02.99.91.21.87
CADIER Virginie	<b>Bar + Loc. cassettes VHS et DVD + articles de pêche « Le Cèdre Bleu » 2 place de l'Eglise</b>	☎ 02.99.91.20.30
COUTON Antoine	<b>Elagage - Trémoureux</b>	☎ 02.99.91.31.23
CRETE Gwenaël	<b>Boulangerie Pâtisserie - 3, place de l'Eglise</b>	☎ 02.99.91.23.25
DESHAYES Catherine	<b>Salon Coiffure - 2, rue des Moulins</b>	☎ 02.99.91.26.08
DUBOST Jean-Michel et Yves	<b>Cabinet d'Architecte - Rédillac</b>	☎ 02.99.91.24.68
DUTEIL Patrick	<i>Garage</i> <b>Cycles &amp; accessoires - Chez Couëdro</b>	☎ 02.99.91.37.17
Plastique DUVAL		
St-Jacut Conditionnement	<b>Echantillonnages - Z.I. La Gare</b>	☎ 02.99.71.88.15
FERNET Emmanuel	<b>Maréchal Ferrant - Tressel</b>	☎ 02.99.91.31.29
FOUCU Arnaud	<b>Pharmacie - 9 rue des Moulins</b>	☎ 02.99.91.30.79
GADAULT Mickaël	<b>Infographisme - Tressel</b>	☎ 06.82.35.95.21
GASNIER Sophie	<b>Articles de puériculture alternative - Le Val</b>	☎ 09.54.37.12.66
GAUVIN Bertrand	<b>Maréchal Ferrant - La Guidemaie</b>	☎ 06.11.06.54.24
GICQUEL Michel	<b>TROPICAL PARC - Laugarel</b>	☎ 02.99.71.91.98
GUYON Dominique	<b>Terrassement - assainissement - T.P. Domaine de la Châtaigneraie</b>	☎ 02.99.91.29.52 ☎ 06.63.84.20.99
HERCOUET Mickaël	<b>Peinture - La Guidemaie</b>	☎ 02.99.72.80.46
IRIBAREN Christophe	<b>Tailleur de Pierre - Le Clausne</b>	☎ 02.99.91.38.57 ☎ 06.19.71.98.83
LATINIER Patrick	<b>Bar - Presse «Le Stadium» 2 rue de la Fontaine</b>	☎ 02.99.91.23.43
LE BEL & Associés	<b>Carrelage, Faïence - Zone du Bois Guy</b>	☎ 02.99.91.23.24
LE BLANC Françoise	<b>Bar Tabac «Le Setywenn» 1 place de l'Eglise</b>	☎ 02.99.91.29.28
LE BLE Jean-Luc	<b>Consultant conseil qualité - 2 Dom. Villeneuve</b>	☎ 02.99.72.24.75
LESOUF-BLANCHARD Sté	<b>Electricité, Plomberie, Chauffage 15 rue des Moulins</b>	☎ 02.99.91.23.67
OLLIVIER Fabienne et Raymond	<b>Restaurant des Pins - 1, rue Abbé Monnier</b>	☎ 02.99.91.23.65
OLLIVIER Philippe	<b>Peinture, Ravalement - 28 rue A. Lesourd</b>	☎ 02.99.91.35.74
PAVAGEAU Hervé	<b>Couverture-Zinguerie - 28 rue de l'Ardoisière</b>	☎ 06.14.71.67.59 ☎ 02.03.10.02.28
PEDRON Gérald et Stéphanie	<b>Garage RENAULT - 8 rue A. Lesourd</b>	☎ 02.99.91.26.65
PINSEMBERT Pascal	<b>« Verger et paysage » - Bodéan</b>	☎ 06.63.58.09.84
RICHARD Bruno	<b>RB TRANS - 18 rue du Clos Barré</b>	☎ 06.62.73.86.74
RUELLAN Tugdual	<b>Communication - Couesnongle</b>	☎ 02.99.91.33.16
VOISIN Patrick	<b>Couverture - Zinguerie - 9 rue du Couëdic</b>	☎ 02.99.91.26.37

**Un couvreur s'installe rue des Ardoisières**  
 Hervé Pavageau s'est installé avec sa famille rue des Ardoisières dans le lotissement de La Tremblaie.

Hervé Pavageau, 35 ans, vient de s'installer en couverture-zinguerie, pose de fenêtres de toit, traitement des mousses, intervention et dépannage rapide sur toiture.

«**Originaire de Nantes, j'ai une expérience de 15 ans en couverture en tant qu'ouvrier**», explique-t-il. Il a travaillé un peu partout en France mais plus particulièrement en région nantaise ces dernières années. «**Je suis venu dans la région retrouver le calme, la qualité de vie, des membres de ma famille et me lancer dans ce projet d'installation qui me tenait à cœur**», souligne le nouvel artisan jacutais qui construit au lotissement de La Tremblaie.

Contact : Hervé Pavageau  
 06 14 71 67 59 ou 02 03 10 02 28.



*Hervé Pavageau s'est installé avec sa famille rue des Ardoisières dans le lotissement de La Tremblaie.*

## Ordures ménagères

### ORDURES MENAGERES – TRI SELECTIF – DECHETTERIES

#### *Nouveaux jours de collecte et nouveaux horaires en 2010*

**Ordures ménagères** : la collecte reste fixée au **Mercredi** (sortir les conteneurs la veille)

**Tri sélectif – sacs jaunes** : la collecte s'effectue dorénavant chaque quinzaine **1 Jeudi sur 2** (sortir le sac la veille), sauf modification ponctuelle en raison de jours fériés.

**Dates 2010** : 7 et 21 Janvier, 4 et 18 Février, 4 et 18 Mars, 1 et 15 et 29 Avril, 15 et 27 Mai, 10 et 24 Juin, 8 et 22 Juillet, 5 et 19 Août, 2 et 15 et 30 septembre, 14 et 28 Octobre, 13 et 25 Novembre, 9 et 23 Décembre.

**Déchetteries** : nouveaux horaires (voir tableau ci-dessous)

Jours	AVESSAC	RENAC	ST-VINCENT	ALLAIRE	ST NICOLAS	STE MARIE	PLESSE	GUEMENE
Lundi				9 H 30 – 12 H	9 H 30 – 12 H	14 H – 17 H 30	14 H – 17 H	14 H – 17 H 30
Mardi			14 H – 17 H	9 H 30 – 12 H	9 H 30 – 12 H	14 H – 17 H 30		14 H – 17 H 30
Mercredi	14 H – 17 H	14 H – 17 H	14 H – 17 H	9 H 30 – 12 H	9 H 30 – 12 H	14 H – 17 H 30	14 H – 17 H	14 H – 17 H 30
Jeudi			14 H – 17 H	9 H 30 – 12 H	9 H 30 – 12 H	14 H – 17 H 30		14 H – 17 H 30
Vendredi	14 H – 17 H			9 H 30 – 12 H	9 H 30 – 12 H	14 H – 17 H 30	14 H – 17 H	14 H – 17 H 30
Samedi	9 H 30 – 12 H	9 H 30 – 12 H 14 H – 17 H 30	9 H 30 – 12 H 14 H – 17 H 30	9 H 30 – 12 H 14 H – 17 H 30	14 H – 17 H 30	9 H 30 – 12 H 14 H – 17 H 30	9 H 30 – 12 H 14 H – 17 H 30	9 H 30 – 12 H 14 H – 17 H 30

**Dernière entrée autorisée : 10 minutes avant la fermeture**

Depuis le Printemps 2009, la commune de St Jacut-les-Pins a mis à disposition aux habitants qui souhaitent jardiner, un terrain municipal, Le Couédic.

Dans l'esprit des nouveaux jardins familiaux, ouverts à tous et conviviaux, chacun peut bénéficier d'une parcelle de 20 à 100 m<sup>2</sup>, moyennant une faible cotisation annuelle ; pour apprendre à jardiner naturellement, pour produire ses propres légumes et fleurs, ou pour rencontrer les autres et partager de bons moments...

Si vous avez envie de rejoindre les quelques jardiniers déjà parties prenantes, que vous soyez débutants ou expérimentés en jardinage, d'un âge avancé ou très jeune, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

- ▶ M. Eugène LEBRETON (conseiller municipal) responsable du projet, au 02 99 91 28 20
- ▶ Agnès CANARD (La Fédé), qui accompagne ces jardins sur le Pays, au 02 99 72 17 46.



## Imagine ta propre campagne de prévention !

A gagner : des bons d'achat pour une valeur de 1500 € !

Un jeu concours va bientôt démarrer sur le canton d'Allaire et est ouvert à tous les jeunes de 11 à 15 ans et de 16 à 21 ans.

L'idée est simple : si tu devais faire toi-même ta propre campagne de prévention pour sensibiliser tes copains et les autres élèves du collège ou du lycée à un thème qui te touche, quel message voudrais-tu faire passer ?

Sexualité, alcool, mauvais usage d'Internet, sécurité routière, les drogues, discrimination, violence, racket, anorexie, suicides? Les sujets ne manquent pas !

Choisis le support de ta campagne (vidéo, arts graphiques, théâtre forum, danse, ?) et présentes ton idée sous la forme d'une maquette. Des ateliers d'aide technique vont être proposés.

Si vous êtes intéressés et si vous souhaitez être informés des modalités de manière plus précise, envoyez-moi un mail à : [cias@lafede.fr](mailto:cias@lafede.fr) Tel : 02.99.71.99.11

Bruno Chéron  
Coordinateur Centre Intercommunal d'Animation Sociale.



# Assistantes maternelles



Liste des assistantes maternelles pouvant accueillir votre enfant

Sur la commune des Saint-Jacut-Les-Pins

Nom Prénom	Adresse	Téléphone	
BARRET Sabrina	Brandiscouët	06 35 24 53 51	
BOUESNARD Brigitte	La Grée Barnabée	02 99 91 21 25	
BRETECHE Valérie	La Guidemaie	02 99 72 86 56	06 62 81 09 15
CHEVALIER Christiane	5, Impasse des Courtils Morets	02 99 93 41 43	
ERMENIER Sandrine	11, domaine de Villeneuve	02 99 91 39 70	
HALLIER Nathalie	16, rue du Clos Barré	02 99 93 40 48	06 86 00 95 67
LE BELLER Marie-Line	Tressel	02 99 91 38 54	
LOURY Anne-Marie	Haut Caleon	02 99 91 25 48	
ROBERT Sandrine	11, rue de la Pree	02 99 91 39 61	06 68 42 12 74
SIMON Marie-Léone	Ville Neuve	02 99 91 20 55	
SOUCHET Marie-Thérèse	La Grée Saint-Barnabé	02 99 91 24 80	

## Communauté de Communes du Pays de Redon

« La Communauté de Communes du Pays de REDON a décidé de se doter de la Compétence Petite Enfance dans le domaine de l'accueil des enfants de 0 à 4 ans. Celle-ci est opérationnelle depuis le 1er janvier 2007. Afin de concilier vie familiale et vie professionnelle, notre collectivité offre le choix aux familles entre accueil collectif et accueil individuel.

Notre programme d'actions vise à mailler le territoire équitablement. Il est ainsi prévu, après les multi-accueils « La pimprenelle » de SAINT-NICOLAS-DE-REDON (d'une capacité de 15 places) et « la Barbotine » de REDON (d'une capacité de 40 places), un autre à ALLAIRE (septembre 2011), à GUEMENE-PENFAO (septembre 2011), à SAINT-VINCENT-SUR-OUST/PEILLAC, RIEUX, PLESSE, LANGON dans les années suivantes.

Pour l'accueil individuel, c'est-à-dire pour accompagner les assistants maternels et les parents, nous avons mis en place sur l'ensemble de la CCPR quatre RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants), situés à ALLAIRE, GUEMENE-PENFAO, REDON et SAINT-NICOLAS-DE-REDON.

Chaque antenne RIPAME est un lieu de ressources au service des familles, des assistantes maternelles, un lieu de vie, de rencontres, d'animation collective, de partage d'expériences.

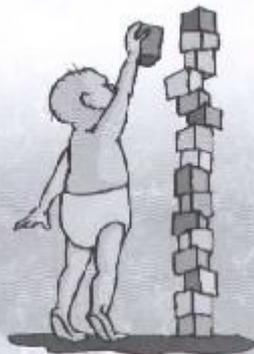
Notre objectif est de répondre au mieux à la demande des familles et de contribuer à un accueil de qualité du

jeune enfant sur l'ensemble du territoire communautaire. Aujourd'hui, les services sont actifs sur l'ensemble du périmètre de notre collectivité.

Pour l'accueil collectif, le multiaccueil de SAINT-NICOLAS-DE-REDON propose 15 places (7 en régulier / 8 en occasionnel). Celui de REDON ouvre ses portes en 2010 en offrant 30 places en contrat régulier et 10 en engagement occasionnel. Le bâtiment répond aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale) ainsi que l'équipement intérieur. Dans le fonctionnement, nous privilégions les règles de vie de qualité (cuisine, jeux, change, etc.).

**A chacun, nous voulons donner toutes les chances de réussite dans la vie sociétale de notre monde d'aujourd'hui. »**

**Madame Yvette ANNEE**  
Vice-présidente de la CCPR  
En charge de la petite enfance



# Le théâtre de la CCPR, c'est aussi votre théâtre !

Situé en plein cœur de la ville de Redon, au-dessus des halles, le théâtre de la Communauté de Communes du pays de Redon est actuellement en cours de rénovation. Les travaux devraient s'achever au début de l'année 2011. En attendant, la programmation « hors les murs » a prévu les lieux de spectacles dans différentes communes et principalement dans la salle la mieux adaptée, la salle Pierre Etrillard de St Nicolas de Redon.

L'association Le CANAL, composée de bénévoles et d'élus de la CCPR, est chargée, en lien avec le directeur et son équipe, de prévoir la programmation : du théâtre mais aussi de la musique et de la chanson, de la danse, du cirque. Une trentaine de spectacles et donc un choix et une diversité pour tous les âges et tous les goûts.

Même après la rénovation du théâtre de la CCPR, certains spectacles continueront d'être décentralisés sur nos communes : 1 ou 2 spectacles par an dans notre secteur formé des communes de St Perreux, St Vincent, Peillac et St Jacut. Ainsi, le 6 février 2010, Peillac accueille une pièce de théâtre « Jour de Tour », pleine d'humour et de calembours sur des spectateurs du Tour de France dans les années 60 en Bretagne ! Des places sont réservées aux jacutais au tarif de groupe 8,70 €, s'adresser au cor-

respondant de la commune.

Vous trouverez ci-après la suite de la programmation pour cette saison 2009-2010. Pour plus de précisions sur chaque spectacle, n'hésitez pas à vous procurer la plaquette disponible en mairie ou à contacter le correspondant et les personnes-relais pour un covoiturage par exemple.

L'investissement et le fonctionnement du théâtre sont financés par la CCPR. Habitants de St Jacut les Pins, nous sommes donc concernés et invités à bénéficier de cet outil culturel et artistique.

Yves GUILLOTIN  
Adjoint à la Culture  
Elu CCPR au Canal

## Correspondant pour St Jacut :

Yannick ROBERT (02.99.91.29.45)

## Personnes-relais :

Lucienne et Marcel TATARD (02.99.91.20.51),

François GRAYO (02.99.91.33.38),

Marie-Jeanne HAUROGNE (02.99.91.39.84),

Clémence MABON (06.59.18.22.00)

## Saison 2009-2010 (2<sup>e</sup> partie) : vos rendez-vous de l'année... !

Cocorico - Patrice Thibaud - Grand T	Théâtre	St Nicolas	S 23/01
Cie Hervé Koubi - Les Suprêmes, Coppélie..., Bref séjour...	Danse	St Nicolas	J 28/01
Jour de tour - Monique Hervouët - Grand T	Théâtre	Conquerneuil Rieux Peillac	J 04/02 V 05/02 S 06/02
Yvonne princesse de Bourgogne - C <sup>m</sup> 13/10 en Jt Witold Gombrowicz	Théâtre	St Nicolas	J 11/02 V 12/02
Rita ou deux hommes et une femme - Opéra de Rennes De Gaetano Donizetti	Opéra	Nivillac	J 04/03
Noguet-Robert Quartet Création	Musique	St Nicolas	V 05/03
Othello, j'aurai ta peau - Bouffon Théâtre De Frédéric Bary d'après William Shakespeare	Théâtre d'objets	St Nicolas	J 11 & V 12/03
L'avare - d'après Molière - C <sup>m</sup> Tabola Rassa	Théâtre d'objets	St Nicolas	J 18 & V 19/03
Prends soin de nous - de Chantal Gresset - Théâtre de l'Arpenteur	Théâtre	St Nicolas	J 25/03
Le pays où l'on ne meurt jamais - Cie Patrick Le Douré De Philippe Aulfort et Patrick le Douré	Conse chorégraphique	St Nicolas	J 01/04
P.P. Pasolini - Eric Houquet Théâtre des Opérations	Théâtre	St Nicolas	V 09/04
Renaud Garcia-Fons - La finés cel Sur	Musique	St Nicolas	J 29/04
Du goudron et des plumes - Machurin Bolze - THB	Cirque Danse	Rennes	Mé 04/05
Les Quat'Vents P. Ferreira, J. D'Höcker, C. Raoc, P.J. Hautan - Création	Musique	St Nicolas	J 06/05
Tok - Le Ptit Cirk	Cirque	Redon	Mé 12, J 13 & V 14/05
15 <sup>ème</sup> Printemps Théâtral des Collèges et Lycées Coordination artistique Danielle Maxent	Théâtre Danse	Redon	Mé 18, J 20 & V 21/05
Le roi nu - Atelier Théâtre Chrysol Petitgas	Théâtre	La Chapelle-de-Brain St Nicolas	S 22/05 J 27/05



**RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS : 02.99.725.714**  
**Billetterie : Château de Caslou – Rue Lamour de Caslou 35600 REDON**  
**Nouveaux horaires : Du mercredi au vendredi de 14h à 18h**  
**(les mardis et samedis si spectacle ces jours)**

## ACTIVITES MUSICALES DE L'HARMONIE-FANFARE



Son orchestre d'harmonie et son école de musique

### ACTIVITES A LA GARE DE MALANSAC

**Atelier de découverte** (pour les enfants de plus de 7 ans)

- Le samedi 17H00-17H45.

**Formation musicale** (cours animés par des musiciens amateurs)

- Le samedi 17H00-19H00
- Instruments enseignés : Clarinette, flûte traversière, percussions, saxophone, trombone, trompette et tuba.

**Orchestre**

- Le vendredi 20H00-22H00



Harmonie-Fanfare 23, rue de la gare 56220 Malansac

Tél. 02 97 43 56 17

<http://harmonie-malansac.wifeo.com>

# Vivre les Marais



Opération « Vivre les Marais – Natura 2000 »  
sur le site des marais de Redon et de Vilaine

Vivre les Marais Infos

Automne 2009

*Voilà près d'un an et demi que le programme de sauvegarde des marais de Redon et de Vilaine, baptisé Opération « Vivre les marais-Natura 2000 », est engagé. Cette démarche est dirigée par un Comité de Pilotage présidé par Patrick Le Yffou, maire de Rieux et animé par l'IAV.*

*Des mesures financières pour soutenir les pratiques de fauche et de pâturage ont été mises en place et déjà 82 exploitants en bénéficient.*

*Un programme de travaux en vue de réhabiliter la circulation de l'eau dans les marais est également en cours.*

**Des Mesures Agro-environnementales pour les exploitants des marais.**

L'IAV a déposé en octobre 2009, comme l'an passé, un projet de mesures agro-environnementales spécifique au site des marais de Vilaine auprès des Régions de Bretagne et de Pays de Loire. Sous réserve d'approbation du dossier par les régions, 2 types de mesures seront proposés aux exploitants en 2010.

Une mesure rémunérée à 95 euros par hectare engagé et par an, conforte les pratiques actuelles de fauche et de pâturage essentiel avec une coupe de foin au 1<sup>er</sup> juin. Une autre mesure rémunérée à 225 euros par hectare engagé et par an, a été créée pour inciter les exploitants à adopter des pratiques plus respectueuses de la biodiversité en retardant la fauche au 21 juin et interdisant les intrants.

Les exploitants auront, comme l'an passé, jusqu'au **15 mai 2010 pour poser leur candidature** auprès de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt des départements concernés. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se pré-inscrire auprès d'Anne Le Normand à l'IAV.



**Un vaste programme de réhabilitation de la circulation hydraulique dans les marais de Redon et de Vilaine.**

Les communes des marais de Redon et de Vilaine ont été consultées en 2009, les unes après les autres, sur le programme de travaux souhaité dans les marais. En parallèle, l'état des lieux de l'état du réseau de douves a été mené de mai à octobre 2009. Le programme d'actions sera validé au printemps prochain par le Comité de Pilotage et les premiers travaux devraient commencer en août 2011.

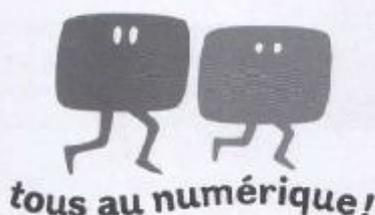
L'IAV pourrait bien être le maître d'ouvrage principal du programme de restauration du réseau de douves de l'ensemble des marais de Redon et de Vilaine, comme demandé par le Comité de Pilotage en février 2009.

**En savoir plus sur votre patrimoine naturel remarquable**

Pour connaître les milieux naturels et les espèces répertoriés dans le réseau européen Natura 2000 et présents sur votre commune, vous pouvez consulter le site internet de l'IAV qui présente un atlas détaillé. Vous y trouverez également des documents de présentation de la démarche « Vivre les marais » menée depuis 2004 sur les marais de Redon et de Vilaine. Toutes ces informations se trouvent au chapitre « zones humides » sur [www.pfb-vilaine.fr](http://www.pfb-vilaine.fr).

Informations complémentaires auprès d'Anne Le Normand à l'IAV ;  
au 02 99 90 88 44 ou par mail à [anne.lenormand@lavilaine.com](mailto:anne.lenormand@lavilaine.com)

# La Bretagne Passe au tout numérique



**La Bretagne est la quatrième région à réaliser son passage à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son, encore faut-il s'y préparer !**

Vous connaissez sûrement les deux mascottes en forme de télévisions bleue et rouge de la campagne « tous au numérique »... elles s'installent chez nous ! Le 8 juin 2010, en Bretagne, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique de la télévision. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation est prête pour le numérique, au risque de se retrouver avec un écran noir au moment de l'arrêt de l'analogique.

## Antenne râteau

L'ensemble des foyers qui reçoivent aujourd'hui les six chaînes historiques, et seulement ces six chaînes, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. Pour continuer à recevoir la télévision après le 8 juin 2010, ces foyers doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, TV TNT, ADSL, Satellite ou encore câble). Inutile de changer de téléviseur. Tout appareil disposant d'une prise péritel peut recevoir un adaptateur.

Vous avez un doute ? Si vous voyez des bandeaux d'information passer sur votre télé (« Equipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 08 juin 2010. Infos au 0970 818 818\* ou [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) »), c'est que vous recevez le signal analogique : il est temps de vous équiper !

Entre la TNT, le satellite, l'ADSL et le câble, les options ne manquent pas. Renseignez-vous avant tout achat. Pour vous guider, de nombreux professionnels (magasins et antennistes) se sont engagés à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce à un label « Professionnel agréé - tous au numérique ». La liste des professionnels engagés est consultable sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou disponible auprès du centre

d'appel\* de « tous au numérique ».

## Habitat collectif ou individuel ?

Si vous habitez un immeuble ou un lotissement doté d'une antenne collective, celle-ci doit être compatible avec la réception des signaux numériques. Avant d'entreprendre des achats contactez votre syndic ou gestionnaire.

Pour ceux qui habitent une maison, dans de rares cas vous devrez peut-être réorienter ou changer votre antenne.

## Des aides financières et techniques

Parallèlement, l'Etat a prévu des aides financières, accessibles sous conditions de ressource : une aide de 25 € maximum pour adapter son installation, une aide à l'antenne de 120 € maximum. Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide à la parabole de 250 € maximum. Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement. Enfin, une aide technique à l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80 %. Adressez-vous au centre d'appel\* pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de l'une de ces aides.

« Tous au numérique » a mis en place de nombreux outils d'information. L'Info Mobile, en tournée dans la région, passera ainsi près de chez nous et les guides « tous au numérique » répondront à vos questions. Le site Internet [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) et le centre d'appel ouvert du lundi au samedi de 8 h à 21 h complètent le dispositif. Vous pourrez ainsi tout savoir sur le passage à la télé tout numérique : les modalités, le calendrier et les aides !

\* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h\*

## Communiqué du trésor public

**"Depuis le début du mois d'octobre, des courriers électroniques frauduleux sont adressés à certains contribuables.** Ces courriers électroniques sont envoyés par un expéditeur usurpant la signature de l'administration fiscale et l'entête du Ministère du Budget. Le but consiste à obtenir les références du compte ou de la carte bancaire des destinataires du message, afin d'en faire une utilisation frauduleuse par la suite. L'utilisation de l'image de la Direction Générale des Finances Publiques majore significativement le risque que de nombreux destinataires communiquent ces coordonnées.

La Direction Générale des Finances Publiques tient à rappeler qu'elle ne fait jamais des envois sous cette forme aux contribuables pour leur demander des informations. Par ailleurs, le numéro de carte bancaire n'est jamais exigé pour

le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt.

Elle engage fortement les usagers à ne pas répondre à ces messages. Elle recommande également de ne pas les ouvrir pour éviter une diffusion automatique à un nombre plus important de destinataires et à les supprimer systématiquement.

La Direction Générale des Finances Publiques précise enfin qu'elle a déposé plainte à la demande d'Eric WOERTH, ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, et qu'une enquête judiciaire est en cours."

*Colette MARGOUËT PERCEPTRICE D'ALLAIRE ET DE LA GACILLY*

## Compagnie de Gendarmerie de Vannes

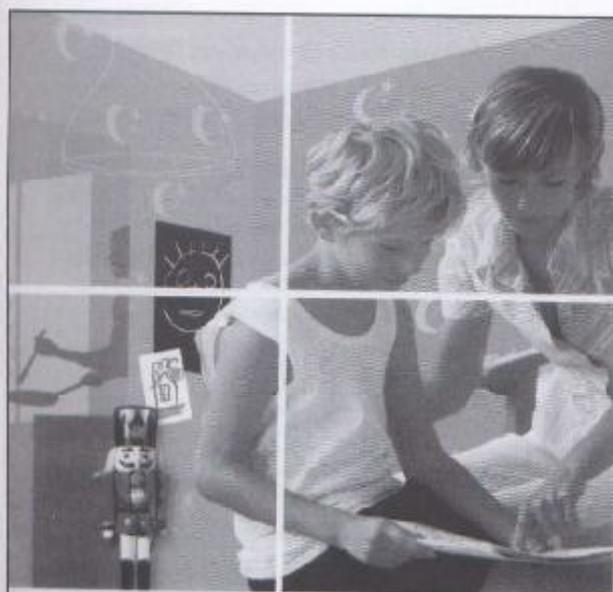
**Les biens culturels comme mes objets d'art, ceux représentant un intérêt patrimonial comme les bijoux et ceux représentant une plus-value technologique (écran, plat, ordinateurs portables,...) sont les cibles privilégiées des cambrioleurs. Ils alimentent un trafic important sur l'ensemble du territoire national, voire au-delà de nos frontières. Ils se retrouvent donc très vite dispersés dans toute la France et en Europe.**

Reconnaître facilement ces objets volés est souvent la clé de la résolution des enquêtes menées par les unités de gendarmerie et les services de police et cette identification permet également la restitution rapide et sûre de ces objets à leurs légitimes propriétaires. Elle permet en outre de confondre les acteurs de ces trafics.

La gendarmerie dispose au niveau national d'une unité spécialisée pour le recueil des informations liées aux objets volés de toute nature. Il s'agit du Service Technique de Recherches Judiciaires et de Documentation (STRJD) implanté à ROSNY SOUS BOIS en région parisienne. Cette unité met en œuvre plusieurs bases de données contenant des photographies des objets volés permettant de réaliser des rapprochements avec les objets saisis chez des receleurs ou détectés sur des réseaux d'écoulement (par exemple les sites de vente sur Internet). Ces données sont également traitées dans une base nationale de l'Office Central de Lutte contre le Trafic des Biens Culturels. Enfin, pour apporter la preuve de l'existence de ces objets, certaines compagnies d'assurance exigent également d'en posséder des photographies en complément des factures d'achat.

Ainsi, afin de permettre aux enquêteurs judiciaires d'identifier rapidement et sûrement un objet volé, il est important que les propriétaires en fournissent des photographies de la meilleure qualité possible. Pour être parfaitement exploitables, ces photographies doivent répondre aux règles suivantes :

- ▶ privilégier la photo numérique par une exploitation facile et rapide (transmissions électroniques), la photo papier restant également parfaitement exploitable,
- ▶ Privilégier les gros plans permettant d'apercevoir les détails,
- ▶ Conserver les photos numériques sur un support distinct des ordinateurs qui peuvent être volés en même temps que l'objet. Pour exemple, sur un CD Rom ou tout autre support informatique amovible qui sera mis à l'abri des vols. Un second exemplaire de ces fichiers pourra également être confié à une personne de confiance.



## AIDE A LA FAMILLE

"Parents être aidés chez soi,  
c'est possible!"

**Un évènement au sein de votre famille :** grossesse, naissance, maladie, séparation des parents, reprise d'activité, désir de préserver l'équilibre familial...

Un soutien extérieur s'avère parfois nécessaire. Des professionnels de l'aide à domicile vous apportent un soutien adapté.

### Technicienne de l'Intervention Sociale et familiale

Elle est là pour :

- Soutenir les parents et prendre soin des enfants : soin et hygiène, garde, devoirs, soutien éducatif
- aider les parents à accomplir les démarches administratives
- Prendre en charge avec vous les travaux ménagers courants
- Préparer les repas et si besoin prodiguer des conseils avisés



### L'Auxiliaire de vie familiale

Elle est là pour :

- Entretien la maison au quotidien : ménage, entretien du linge...
- Organiser la vie quotidienne et préparer les repas



### COMMENT BENEFICIER DE CETTE AIDE?

Notre responsable local appréciera avec vous : la nature de l'intervention, sa durée, la participation financière restant à votre charge

Après accord de prise en charge, votre caisse (CAF, MSA...) participera financièrement suivant vos revenus.

L'ADMR est la seule association sur votre commune à être conventionnée avec votre caisse d'allocations familiales.



\* selon votre situation  
Article 1999 du Code  
Général des Impôts

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ-

**Association ADMR de ALLAIRE**

☎ 02 99 71 85 77

**MAISON DE PAYS ADMR**

☎ 02 97 74 74 09



**Le Centre Local d'information et de Coordination (CLIC) pour les personnes âgées, et leurs proches**

- « Je souhaite avoir une aide à domicile. Comment dois-je m'y prendre ? »
- « Mon père va entrer en maison de retraite. Quelles sont les aides financières possibles ? »
- « Je prends soin de mon conjoint qui a la maladie d'Alzheimer. Je suis parfois épuisée, qui peut me relayer ? »
- « J'ai une maladie invalidante et je souhaite adapter mon logement. Qui peut me renseigner ? »

Pour répondre à toutes ces questions, l'équipe du CLIC est gratuitement à votre disposition. Le CLIC est un guichet unique d'information et d'orientation sur les services existants sur le territoire (service d'aide à domicile, accueil de jour, établissement d'hébergement...) et sur les droits des personnes. Il accompagne les personnes dans leurs démarches administratives (exemple : demande d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie,...)

Le CLIC propose également un soutien médico-social :

► un ergothérapeute peut se rendre à votre domicile pour vous conseiller sur l'aménagement de votre logement et vous pro-

poser des aides techniques pour surmonter vos difficultés;  
 ► une psychologue propose des temps de rencontre aux aidants familiaux et professionnels et aux personnes isolées.

Le CLIC propose des actions collectives avec les partenaires locaux. Au programme de l'année 2010 : la prévention des chutes, une meilleure audition après 60 ans, des temps de rencontres pour les personnes ayant la maladie de Parkinson (le 1er jeudi du mois), un forum sur l'aide aux aidants des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer...

Vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi :

- par téléphone au 02.99.71.12.13 de 9H à 12H et de 14H à 17H30
- au 7 rue des Douves à Redon de 9H à 12H et l'après-midi sur rendez-vous

Dans nos permanences :

- Les 1er et 3ème mercredi du mois de 10H à 12H à la mairie de Grand-Fougeray.
- Les 2ème et 4ème mercredi du mois de 10H à 12H à la mairie de Pipriac.

**Espace**  
**INFO → ÉNERGIE**  
 du Pays de Redon et Vilaine




Un service gratuit de conseil sur :

- Les énergies
- La maîtrise des consommations
- L'isolation, ventilation, chauffage
- La réglementation
- Les aides et incitations financières

Ouverture au public :  
 lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30  
 Une semaine sur deux (semaines paires)  
[www.bretagne-energie.fr](http://www.bretagne-energie.fr)

**N° indigo 0 820 820 466**

CLIC CTC/ener (à côté du local de votre épicerie téléphonique)

ou sur rendez-vous : 54, grande rue - 35600 Redon  
 Par mail : [ele@pays-redon-vilaine.fr](mailto:ele@pays-redon-vilaine.fr)

Une information grand public :

- de proximité
- neutre
- gratuite

**LA BIBLIOTHEQUE SONORE DU MORBIHAN**



**envoi gratuitement chez les personnes malvoyantes ou non-voyantes des livres enregistrés sur cassettes, CR-Rom ou MP3. L'envoi de ces audio-livres est effectué en franchise postale, à l'aller comme au retour.**

Les « Donneurs de Voix » bénévoles enrichissent régulièrement la Bibliothèque avec les dernières parutions. Ils ont déjà enregistré plus de 2200 livres.

Ce service ne s'adresse qu'aux personnes pouvant justifier d'une déficience visuelle.

Pour plus de renseignements, nous contacter :  
 BIBLIOTHEQUE SONORE – 1 rue de l'E.M.I.A.  
 BP 117 – 56003 VANNES CEDEX  
 Tél. 02.97.47.04.18 les mardis et jeudis de 14h à 17h  
 Ou par courrier : [56v@advbs.fr](mailto:56v@advbs.fr)

Merci de diffuser ce message auprès des personnes concernées.



La Mission Locale apporte des réponses individualisées à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de :

- ✓ L'emploi (aide à la rédaction de CV, lettres de motivation, mise en relation avec des employeurs, accès Internet gratuit, création d'activités, parrainage...)
- ✓ La formation (information, construction du parcours, financement...)
- ✓ La santé, le logement et les transports (mise à disposition de cyclomoteurs, soutien psychologique...)
- ✓ De l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports (séjours de vacances et accès aux loisirs à tarifs préférentiels...)
- ✓ Des aides financières (Fonds d'Aide aux Jeunes, chèques mobilité...)

Pour vous inscrire, prenez rendez-vous avec le conseiller référent de votre commune à la Mission Locale au **02 99 72 19 50**.

### Des avantages pour les entreprises, un contrat pour vous !

Les Mesures Jeunes Actifs : Autant de raisons de vous embaucher !  
**Aide à l'embauche d'un apprenti** : Prime de 1 800 euros pour les entreprises de -50 salariés qui embauchent un(e) apprenti(e) et un remboursement des cotisations sociales pendant 12 mois + aides du Conseil régional Bretagne aux apprenti(e)s : (Transport, hébergement, 1er équipement) et aides aux employeurs.

**Aide à l'embauche en contrat de professionnalisation** : Aide pouvant aller jusqu'à 2000 euros.

**Le CIE (Contrat Initiative Emploi)** : Prise en charge de 47% du SMIC par l'Etat pour toute embauche en COD de 6 mois et plus dans le secteur marchand.

**Le CAE (Contrat Accompagnement Emploi)** : Prise en charge, entre 90% et 95%, du SMIC par l'Etat pour toute embauche en COD de 6 à 24 mois dans le secteur non marchand.

**Le Contrat CAF Passerelle** : Acquérir une 1ère expérience professionnelle permettant de consolider des compétences transférables vers le secteur privé. Une prise en charge du salaire entre 90 et 95 % sur une durée de 12 mois.

Plus d'infos sur : [www.entreprises.gouv.fr/jeunesactifs](http://www.entreprises.gouv.fr/jeunesactifs)

### Nouveaux contrats de travail jeunes

#### TEMOIGNAGES GROUPE JEUNES

A l'occasion de la rencontre du 16 novembre « Accueillir les jeunes, accueillir les femmes en entreprise », le Groupe Jeunes qui se retrouve régulièrement depuis 1 an, a eu la possibilité de participer activement avec l'équipe de la Mission Locale à l'accueil des personnes invitées.

Brigitte, Karl, Justine, Aurélie et Marine (quelques jeunes du groupe) ont pu témoigner sur une Info Intox « Les jeunes et l'entreprise, le mariage parfait ? », faire entendre ce que des jeunes vivent, en espérant montrer leur envie de travailler. Voici quelques extraits de leur intervention :

« on voudrait que vous reteniez qu'on veut vraiment travailler. Si vous nous donnez notre chance, si vous nous laissez le temps d'apprendre et si vous nous faites confiance, on sera motivé pour s'investir dans notre travail ».

Si vous êtes intéressé(e)s pour rejoindre le groupe jeunes, n'hésitez pas.

Contactez-nous au **02 99 72 19 50**.



MISSION LOCALE 1 rue du Tribunal - BP 70234 - 35602 REDON CEDEX  
 Tél : 02 99 72 19 50 / Fax : 02 99 72 34 64 - Site : [www.ml-redon.com](http://www.ml-redon.com)

HORAIRE D'OUVERTURE Du lundi au jeudi de 8 h 30/12 h 30 - 13 h 30/17 h 30  
 et le vendredi de 8 h 30/12 h 30 - 13 h 30/17 h

## CHD PACT ARIM du Morbihan: Une nouvelle organisation, un nouveau programme C.P.A.H. 2010-2012

Dans le sillage de l'association de l'habitat, le CHD PACT ARIM du Morbihan apporte en service d'aide aux propriétaires, que ce soit pour une résidence principale ou un logement locatif. Le but de cette association est d'améliorer et d'adapter les logements existants, de réhabiliter le patrimoine bâti et de recycler les matériaux valorisés dans un but écologiste. Ces collaborations, à la croisée de différents métiers, interviennent dans le cadre habitat/facteurs sociaux.

### ◆ Une nouvelle organisation

Depuis 1985, le CHD PACT ARIM du Morbihan a été en pleine évolution grâce à l'association par secteur géographique. Afin de mieux desservir les propriétaires des cantons d'Auray, de La Gacilly et de La Roche-Bernard, une agence est née d'ailleurs, celle de Redon.

L'évolution des activités et la spécialisation des pouvoirs ont permis de créer cette association à vocation d'implantation locale.

Afin d'apprendre au mieux l'avenir et de garantir un niveau de compétence de plus en plus diversifié, la logique d'activité a supplanté la logique de territoire. L'agence de Redon a donc été fermée au 31 décembre.

Depuis lors, afin de conserver un service de proximité, le CHD PACT ARIM a souhaité maintenir un service local.

Désormais, l'accueil du public se fait tous les lundis, dans les locaux du SIMULCA à Auray, au 17 rue de la Libération, de 9h 30 à 12h.

### La nouvelle priorité: Les économies d'énergie

◆ Pour tous les propriétaires qui protègent les besoins d'économies d'énergie.

Une étude thermique sera obligatoirement réalisée avant travaux afin de déterminer les priorités d'investissement pour permettre le meilleur rapport qualité-prix pour un maximum d'économies d'énergie.

◆ Pour les autres travaux.

A titre informatif, afin de sensibiliser les propriétaires face à la déperdition énergétique des logements, un Diagnostic de Performance Énergétique sera également réalisé gratuitement pour tous les projets entrant dans le cadre des aides financières liées à l'OPAH.

### ◆ Un nouveau programme O.P.A.H. sur les 3 cantons

Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sont des dynamiques que les groupements de communes morbihan ont placé sur leur territoire pour une durée déterminée. Les OPAH se doivent d'activer les propriétaires privés à la réhabilitation de leur patrimoine.

En la problématique croissante du coût de l'énergie et de ses possibilités d'économies, les élus ont décidé de mettre en place une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à partir du début 2010, pour une durée de 3 ans.

Les propriétaires privés pourront obtenir des aides financières majorées pour améliorer leur habitation ou rénover leur patrimoine localif.

Pour les propriétaires de résidences principales, les aides s'élèveront entre 20 à 70 % des travaux (sous conditions de ressources).

Outre une déduction fiscale sur les travaux et les loyers, les propriétaires bailleurs devraient bénéficier d'aides financières oscillant entre 45 et 50 % des travaux subventionnables.

# Les Pompes à Chaleur

Juin 2009

Les Pompes à Chaleur (PAC) sont des appareils électriques de type moteur qui permettent de récupérer les calories de l'air, du sol ou de l'eau.

Au titre de la production d'énergie renouvelable, leur installation bénéficie d'un soutien des pouvoirs publics (crédits d'impôts, TVA réduite, aides...)

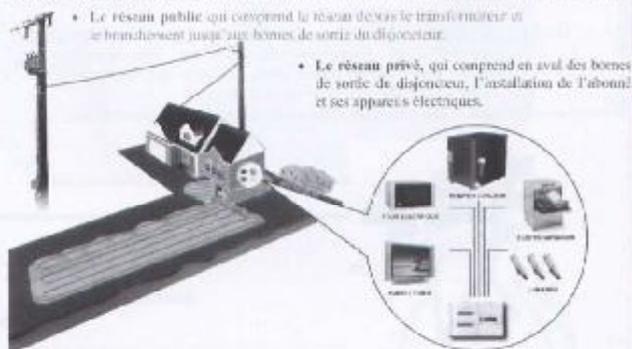
**La multiplication des Pompes à Chaleur peut être à l'origine de perturbations électriques sur le réseau et chez l'abonné. Afin de vous alerter sur le sujet, le Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan, propriétaire des réseaux, ERDF, concessionnaire du réseau, et l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Morbihan vous informent sur les risques encourus et les solutions qui peuvent être apportées.**

## Risques de Dysfonctionnement

- Perturbation de l'alimentation électrique du voisinage
- Arrêt des équipements électroniques
- Clignotement des ampoules
- Absence de chauffage
- Mauvais fonctionnement de l'électroménager
- Baisse de lumière

## En terme de Responsabilités...

Les installations électriques basse tension peuvent schématiquement se décomposer en deux parties.



## Ne pas installer n'importe quoi n'importe où !

Les deux parties composant le réseau électrique doivent répondre aux normes NF EN 50160 et NF C 15100 :

- Le réseau public doit assurer une tension moyennée entre 207 V et 253 V.
- La Pompe à Chaleur doit respecter une intensité de démarrage inférieure à 45 A en monophasé ou 60 A en triphasé.

Le contrat qui vous lie à votre fournisseur d'électricité vous rappelle que le réseau privé est placé sous votre responsabilité. Vous devez l'avoir réalisé conformément aux textes en vigueur. Vous devez aussi veiller à la conformité aux normes en vigueur de vos appareils.



Avant tout achat :

- Vérifiez que votre Pompe à Chaleur (PAC) répond aux préconisations de la norme. En général, il convient à minima que votre équipement soit équipé d'un régulateur de charge. En effet, au moment du démarrage, les PAC peuvent provoquer des appels de puissance soit à fait considérables dans un laps de temps très court (jusqu'à 8 fois l'intensité de fonctionnement normal sur une durée inférieure à la seconde).

- Vérifiez que votre installation est à moins de 300 mètres d'un transformateur.

Sinon, prenez conseil auprès de votre installateur (réseau inférieur...) de votre fournisseur d'énergie (changement d'abonnement...), ou de ERDF et du SDEM (renforcement du réseau, opération qui demande 12 à 18 mois de réalisation).

Contactez

Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan : 02 97 42 07 50 - contact@sdem.fr  
Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Morbihan : 02 97 48 16 87 - contact@maires56.asso.fr  
ERDF : Accueil Raccordement Électrique : 0 810 813 327

Cette plaquette peut être téléchargée sur le site du SDEM : [www.sdem.fr](http://www.sdem.fr)

Membre du réseau  
Directeur de la publication : Marc LE DICTON, Co directeur de la publication - Responsable de la rédaction : Marc AUDRY  
Conception - Service de diffusion

## Horaires d'ouverture au public

Mairie : ☎ 02.99.91.28.65 – Fax : 02.99.91.30.44

Du **Mardi au Vendredi** : 8 H – 12 H 00 et 14 H 00 – 17 H 30

**Samedi** : 9 H – 12 H 00

**Lundi** : fermée au public

E-Mail : mairie.stjacutlespins@wanadoo.fr

Site Web : st-jacut-les-pins.fr

**AOUT** : Fermé au public tous les après-midi du 03 au 20 Août

Médiathèque : ☎ 02.99.91.38.52 – Fax : 02.99.91.24.21

**Prêts d'ouvrages** : Le mercredi de 16 H à 18 H, le vendredi de 16 h 30 à 18 h et le dimanche de 10 h 30 à 12 H

**Cybercommune** : Le mercredi de 14 H à 16 H le jeudi de 16 H 30 à 18 H 30 samedi 9 h à 12 H et de 14 H à 17 H

E-Mail : bibliotheque-municipale@wanadoo.fr

Site Web : perso.wanadoo.fr/saint-jacut-les-pins/

La Poste : ☎ 02.99.91.23.00

Du **Lundi au Vendredi** : 13 H 30 – 16 H 45

**Samedi** : 9 H 00 – 11 H 45

Assistante sociale : ☎ 02.99.71.91.15

Mme MORVEZEN : permanences possibles en Mairie de ST-JACUT-LES-PINS  
(uniquement sur rendez-vous au numéro ci-dessus)

## Permanences du Maire et des Adjointes

**Le Maire – Alain HERCOUËT** : Sur rendez-vous le mercredi et vendredi après midi et le samedi matin

**1ère adjointe – Marie-Paule NAEL – affaires sociales et accueil** : Le Vendredi matin sur rendez-vous

**2ème adjoint – Yves GUILLOTIN – Sport, jeunesse, culture, vie associative, animations** : Le Samedi matin sur rendez-vous

**3ème adjoint – Jean-Yves DENOVAL – Voirie, assainissement** : Le Mercredi après-midi sur rendez-vous

**4ème adjointe – Annie GUIMARD – Affaires scolaires, communication, tourisme, vie économique, cadre de vie, embellissement** : Le samedi matin sur rendez-vous

**5ème adjoint – Ambroise TUAL – Bâtiments communaux** : Le samedi matin sur rendez-vous

## Permanences diverses

**LA MAISON DES PERMANENCES 1, rue le Mauff à ALLAIRE**

Tous les lundis de 13 heures à 16 heures

**Impôts** : 1er vendredi de chaque mois de 9 heures à 12 heures (uniquement de septembre à avril)

**La Caisse d'Allocations Familiales - 4, rue de Deil à ALLAIRE**

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h - ☎ 02.99.71.88.90

**CPAM - 2 rue du Docteur Lagrée à REDON**

Du lundi au vendredi de 8 H à 17 H

# Mots-Zik sous les Pins

